

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	9.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE GLOBE

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal vendredi 27 juil. 1928.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTRÉAL

TELEPHONE: - Harbour 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: - Harbour 1243
Rédaction: - Harbour 3679
Gérant: - Harbour 4597

Britanniques contre Britanniques

A propos d'immigration - La riposte de M. Bruce, premier ministre d'Australie, aux Anglais de Londres - Le problème du chômage - "Charity begins at home" - Du point de vue des intérêts canadiens - Si l'on avait employé autrement ces millions...

Nouvel et bruyant assaut en faveur de l'immigration anglaise. Déclenché aux Communes britanniques, il a ses répercussions au Canada et, semble-t-il bien, en Australie. Le résultat est-il ce qu'attendaient ses auteurs? Nous en doutons; car, si les plaintes formulées à Londres trouvent chez nous, et vraisemblablement en Australie aussi, de puissants échos, elles suscitent pareillement d'intéressantes, et même de dures ripostes.

La dernière en date est du premier ministre du Commonwealth australien, M. Bruce. M. Bruce ne doit pas être suspect: il est né dans les Iles britanniques et la qualité de son *britishism* ne paraît jamais avoir été suspectée. Mais M. Bruce est en contact constant avec les réalités australiennes et, naturellement, il a pris avec le temps le point de vue australien.

Aussi, tout en protestant de son désir de recevoir en Australie le plus possible d'immigrants britanniques, s'empresse-t-il de déclarer qu'il y a, à ce désir, deux limites. "Je déclare sans hésitation, lui fait dire ce matin une dépêche de Sydney transmise par l'Agence Reuter, que mon plus grand désir est de voir se diriger vers l'Australie un flot toujours croissant de britanniques, mais ce flot doit être conditionné par la puissance d'absorption économique." Et la dépêche ajoute que, dans un discours prononcé devant la Chambre de Commerce de Sydney, M. Bruce "a déclaré qu'il n'était pas disposé à transférer de la Grande-Bretagne en Australie un problème de chômage que la Grande-Bretagne est incapable de résoudre. De plus, l'Australie ne va pas diminuer son état de santé général en abaissant le type de valeur physique exigé des immigrants".

En d'autres termes, l'Australie, qui pratique la politique blanche, qui ferme ses portes aux sujets britanniques de couleur, ne veut ni encombrer son marché du travail par un afflux de chômeurs britanniques, ni risquer l'abaissement de son niveau de santé général par l'acceptation des malheureux qui ont grandi dans les slums des grandes villes anglaises. Son *britishism* ne va pas jusque là.

Au fond, la situation de l'Angleterre offre un aspect tragique. Elle a pratiqué une politique qui a dépeuplé ses campagnes. Et voici qu'aujourd'hui elle a sur les bras des centaines de mille sans-travail dont elle ne sait que faire, qui absorbent, en indemnités de chômage, une bonne tranche de son budget et constituent pour les mouvements révolutionnaires un terrain de recrutement beaucoup plus favorable que les ouvriers occupés. Aussi l'on comprend qu'elle cherche à s'en débarrasser au compte des Dominions, où ils pourront peut-être lui être encore de quelque utilité, soit comme clients, soit comme facteurs d'influence impériale.

Mais les britanniques des Dominions — défalcation faite de loyautés à outrance ou de gens qui ont un intérêt direct à la migration — ne l'entendent pas de la même oreille. Ils ont appris chez eux le vieil axiome *Charity begins at home* et l'appliquent dans leur pays d'adoption. M. Bruce a probablement résumé pour toujours, et d'une façon aussi simple que frappante, leur point de vue: ils n'entendent pas transporter chez eux ce problème du chômage que l'Angleterre ne peut résoudre sur son propre territoire.

Il est facile de voir que, sur ce terrain, britanniques de la *Old Country* et britanniques des Dominions s'opposent sans merci.

Du point de vue des intérêts proprement canadiens, il faut bien répéter une fois de plus que le problème réel chez nous, ce n'est point l'immigration, mais le peuplement dont l'immigration n'est que l'un des facteurs.

De l'immigration, on en a fait en abondance et par des procédés singulièrement coûteux. Cette politique a eu pour résultat un échec que personne ne songe plus guère à contester. Sous toutes les formes, on reprend à son propos la vieille image du tonneau des Danaïdes, ce tonneau qui n'avait pas de fond et qu'on s'acharnait vainement à remplir. Tandis que d'autres, usant d'une comparaison plus familière, déclarent simplement que nous perdons par la porte de derrière les gens que nous recevons par la porte de devant.

L'objectif, ce doit donc être de créer d'abord au pays une situation telle que les Canadiens d'origine y veuillent demeurer. Et lorsqu'il en sera ainsi, les immigrants nous viendront tout naturellement.

L'objectif, ce doit être aussi de faciliter la distribution sur le sol canadien des Canadiens qui sont obligés de quitter leur lieu d'origine. On prétend organiser un mouvement de ce genre à travers tout l'Empire, pourquoi ne pas le faire chez nous d'abord?

L'objectif, ce doit être enfin de faciliter, par des conditions de vie plus favorables, la croissance naturelle de la population et la conservation de la vie.

Qui peut dire, par exemple, que si on les avait employés à la diffusion des connaissances hygiéniques, à la lutte contre la maladie, à l'institution des allocations familiales, les millions quasi gaspillés des services d'immigration ne nous auraient pas été d'un autre secours, d'une autre utilité?

Omer HEROUX

L'actualité

L'amende éducative

Les accidents d'automobile se multiplient. Tous se rattachent à une cause générale qui se subdivise en une infinité de catégories.

Le mal de l'époque, c'est la folie de la vitesse. On pourrait dire plus exactement: la vitesse folle.

Quiconque a voyagé en automobile sait, en effet, qu'il y a une vitesse qui n'est pas folle. La sagesse est en conditionnée par l'expérience du chauffeur, par l'état de la route, par la situation de la localité, par la densité du roulage.

Ceux qui tiennent le volant en se conformant aux lois de la route sont la toute petite exception. Ils sont aussi rares que les culs-de-jatte ou les unijambistes chez les piétons.

On l'a dit depuis longtemps, les règlements sont faits pour être violés. C'est littéralement vrai parce qu'ils prescrivent un minimum auquel seuls pourraient se conformer des anges de patience.

A l'heure où filent toutes les machines sur la route, ceux qui obéissent au ministre de la voirie semblent aller à l'encontre des lances. Et cela ne va pas sans inconvénient. Sur un chemin de terre, ils doivent se résigner, comme prix de leur obéissance à manger de la poussière par les yeux, le nez, la bouche et les oreilles et sur une belle route à se faire crever le tympan par l'impétuosité des coups de cornes ou de klaxon et très souvent à se faire caresser avec tant d'aménité par le chauffeur casse-cou qu'ils risquent d'aller faire connaissance avec les poteaux télégraphiques, les pages de clôture, ou de trouver leur fosse dans le fossé.

Il n'est donc aucunement prudent de suivre la lettre des règlements; cela peut même être, en maintes circonstances, positivement imprudent.

Cependant, parmi les violateurs constants, à des degrés variables, des règlements de vitesse, il y a ceux qui n'ont jamais d'accidents. Ce n'est pas parce qu'ils touchent

du bois; tous les volants sont en bois et tous les chauffeurs les touchent constamment. Ce n'est pas parce qu'ils respectent la limite de vitesse; tous les chauffeurs la violent. Ce n'est pas parce qu'ils ont beaucoup d'assurances, au pluriel. Non, c'est plutôt parce qu'ils en ont assez, juste assez, au singulier, parce qu'ils connaissent leur métier, que la route et la vie de leurs voyageurs sont bien gardées.

Mais il faut ajouter qu'il y a près d'eux ceux qui réussissent comme eux toutes les mêmes qualités cardinales, mais qui ont quand même des accidents. Ces accidents ne sont pas leur fait — voilà toute l'explication! — mais le fait d'autrui. Le meilleur chauffeur au monde, le plus sûr, le plus consciencieux, ne peut empêcher un fou, qui vient en sens inverse ou parallèle, et à qui il prend l'idée de passer d'un côté à l'autre de la route, de le heurter au passage, de l'accrocher, de le jeter dans le fossé et, parfois, de le tuer.

Pour causer des accidents, il n'est pas nécessaire de violer les règlements de vitesse. C'est même de tous, en certaines circonstances, le moins dangereux à violer — il suffit de ne pas garder sa droite, de ne pas corner au temps opportun, de ne pas ralentir aux courbes, de vouloir y doubler une machine qui a de l'avance sur soi.

Enfin, il y a une autre grande cause d'accidents. C'est à la campagne — le piéton ne compte pour ainsi dire pas hors des villes — le conducteur de voiture hippomobile qui se hasarde naïvement sur la route sans lumière. Il a sans doute pour lui tous les droits, y compris celui de se faire tuer; mais il ne suffit pas d'avoir pour soi tous les droits, il faut pouvoir les faire valoir. Il recherche le sort de la Belgique qui, avec pour soi tous les droits aussi, n'en fut pas moins écrasée.

Ce qui précède n'est qu'un long ruban de vérité plates, grises et banales comme le pavage d'asphalte. N'empêche qu'il est bon de les rappeler pour en tirer les conclusions.

La fureur du ministre de la voirie, qui enseigne le respect de la loi aux automobilistes, c'est l'amende. Le châtiment suprême, c'est la suppression du permis.

Que le juge soit convaincu qu'il y a eu violation de la loi en un point quelconque et il n'a plus la discrétion de suspendre la condamnation. Elle s'abat automatiquement. Or comme les poursuites sont la grande école de la prudence et doivent servir à l'éducation des automobilistes elles devraient toujours être intentées dans la même fin: protéger le chauffeur intelligent et sage, châtier le téméraire et l'imbécile.

Il semble, bien souvent, que l'on suive la ligne de moindre effort en ceci comme en d'autres choses et que la plupart des condamnés le soient pour l'excès de vitesse pur et simple, en quelque lieu de la route que ce soit. De la sorte on paraît bien plus viser à garnir le trésor qu'à éduquer le chauffeur.

Il nous paraît, et c'est l'avis de tous les automobilistes de sens commun, que la surveillance devrait s'exercer surtout aux endroits classiquement dangereux et que les rigueurs de la loi devraient s'appliquer contre ceux qui les violent dans les endroits où cette violation encourt le maximum de risques.

On devrait être intraitable pour le chauffeur ivroque, ou dont la vie est très mauvaise, de plus en plus sévère dans l'octroi des permis, dans les conditions de l'examen et faire l'examen attentif des freins et du mécanisme.

Aux Etats-Unis, les accidents sont si nombreux que dans plusieurs Etats on s'en alarme vraiment et que cette crainte se traduit par des mesures intelligentes et tutélaires. Ainsi dans un certain Etat on arrête à la frontière l'automobiliste. On ne se contente pas de savoir s'il détient un permis d'un autre Etat ou d'un autre pays. On lui fait subir un examen. Sur une route transversale, on a tiré deux traits en peinture blanche on le fait évoluer, il doit arrêter en dedans de ces deux lignes. S'il y manœuvre, on le fait rétrograder et recommencer l'épreuve avec succès. Sans cela il ne passe pas.

On s'occupe aussi bien moins de la vitesse à laquelle les voitures filent sur une route droite que de la façon dont elles épousent les courbes ou dont elles tentent de doubler une voiture qui les précède.

Dans le commun intérêt, il faut que l'amende soit imposée comme une taxe indirecte, pour alimenter le trésor mais pour protéger efficacement l'usage de la route et pour faire son éducation.

C'est de la sorte que l'on parviendra plus vite au but visé: la sécurité de la route pour tout le monde, à tout endroit, à toute heure.

PAUL ANGER

Le travail du dimanche

Le scandale de Donnacona

Nous lisons sous ce double titre, dans l'Action catholique d'hier, 26 juillet:

"La situation n'a pas encore changé à Donnacona. Un bon nombre d'ouvriers catholiques, employés aux moulins, sont obligés de travailler le dimanche, en violation des lois ecclésiastiques et civiles. On répond, par-là: 'Ces réparations sont des travaux urgents et nécessaires.' Mais que fait-on alors des deux enquêtes, l'une publique, l'autre privée, ordonnées par le procureur général et dont les rapports lui ont été remis il y a déjà plusieurs mois? L'une et l'autre condamnent ces réparations. Si elles les avaient approuvées, n'au-

La vie canadienne inconnue

Comment on construit une église aux environs de la Baie James - La recherche des arbres et leur préparation - Un chantier peu ordinaire - La cuisine en préparant les sermons

LE FOUR A CHAUX

On veut bien nous communiquer cette émouvante et si intéressante lettre:

A Sa Grandeur Mgr Hallé.
L'un des nombreux affluents de la Baie James est la rivière Attawapiskat. La mission de Saint-Pierre d'Attawapiskat dont je viens vous entretenir, Monseigneur, est sise sur le bord de ce cours d'eau qui lui donne son nom. Avant 1894, les Indiens d'Attawapiskat se rendaient, chaque été, à Albany, situé à 80 milles plus au sud, pour y suivre les exercices de la mission. Depuis 1894, les missionnaires vinrent eux-mêmes d'Albany pour faire la mission, prêcher, baptiser, catéchiser, etc... Ce n'est qu'en 1912 qu'Attawapiskat eut son premier missionnaire résident, le R. P. Boisseau, O.M.I. La première église d'Attawapiskat date de 1894. Elle mesure 40 pieds par 25. C'est un bâtiment construit de troncs d'arbres équarris, lambrissé d'une planche à l'intérieur et à l'extérieur, avec sa couverture de feuilles métalliques galvanisées. Tout ce bois fut préparé à la hache, à la scie de long et au rabot. La petite église a bien résisté aux assauts du temps, à la pluie, aux orages terribles. Mais les années ont passé et le vieux temple est devenu trop étroit pour contenir la population qui s'est multipliée par les naissances et les conversions faites dans le camp protestant. L'ancienne église peut à peine recevoir deux cents fidèles et la mission compte aujourd'hui près de 700 âmes.

L'existence du local nous oblige, pendant l'été, à doubler les exercices religieux. En outre, pendant l'hiver où le baromètre descend jusqu'à 50 sous zéro, nous sommes forcés d'abandonner ces logis trop froids et de faire les offices liturgiques dans la maison du missionnaire qui est encombrée. L'encombrement est encore inconvenient le plus bémol. Ces bons Indiens, en retour, dans leurs tentes, n'apportent pas avec eux tout leur parfum, ni toute leur vermine, mais en laissent au missionnaire plus que la mise.

Depuis longtemps déjà, la construction d'une église plus spacieuse et chaude s'impose. Dès 1914, Sa Grandeur Mgr Latulipe, de vénéralable mémoire, en visite pastorale à Attawapiskat, avait reconnu l'urgence de reconstruire. Mais hélas! le projet lui toujours entravé depuis. Deux grands obstacles s'y opposaient: la pénurie d'ouvriers et la pauvreté. En effet, les frères convers, ces admirables ouvriers inconnus, dont le R. P. Duchaussois, O.M.I., a si bien dit le dévouement, manquaient, et nous ne pouvions songer à confier ce travail à des natifs, qui n'ont guère plus d'aptitudes que celle de planter dans la forêt leur maison de nomades: la tente. L'argent, ce facteur si important, faisait aussi défaut. Nous avions l'existence réduite à sa plus simple expression. Or comment affronter les dépenses d'une église: payer ouvriers et matériel?

Il y a quatre ans le personnel des Frères convers a été augmenté. Nous caressons aujourd'hui l'espoir que dans un avenir prochain une gracieuse petite église s'élèvera sur les rives de l'Attawapiskat.

Depuis quatre ans nous travaillons ardemment dans ce but. Tout ce que coûte de travail une église dans notre pays éloigné et riche de pauvreté et de circonstances difficiles où nous sommes est indescriptible. En civilisation, de nos jours, construire est, je dirais, un amusement. Tout se donne à l'entreprise. Un mot par téléphone, les hommes s'assemblent et les matériaux s'entassent sur place. Ici, tout est pénible et lent. C'est l'abeille qui construit sa ruche petit à petit et la remplit. C'est la fourmi qui fait son nid au prix d'un travail opiniâtre et qui n'a jamais de cesse. Nous pourrions dire sans exagération que chaque parcelle de notre église nous aura coûté des torrents de sueurs. Très brièvement, je vous dirai un peu nos travaux de construction.

Dans la baie James où le froid est intense et l'hiver long, la végétation n'est pas luxuriante. Le bois de charpente et les arbres de gros œuvre requis pour en faire de la planche ne croissent qu'à distance, à l'intérieur des rivières, où le climat est moins rigoureux. Pour découvrir le bois nécessaire nous avons dû faire plusieurs expéditions à travers lacs et marais. Plus d'une fois nous sommes revenus bredouille, quittes à changer de direction et à chercher ailleurs. Enfin, nous avons trouvé. Depuis quatre hivers, nos Frères convers, accompagnés d'un Père missionnaire, s'astreignent à la vie nomade et

raient pas fait grand état de leur jugement? Et parce qu'elles les désapprouvent, on va l'ignorer et laisser les violateurs de la loi accomplir en paix leur besogne? Rien de dangereux comme le spectacle d'une injustice tolérée par un gouvernement quand elle favorise de gros intérêts. C'est une semence de haine et de révolte jetée au sein du peuple. Celle-ci a déjà duré trop longtemps. Ne va-t-on pas enfin faire cesser un tel scandale?"

Le Globe de Toronto a publié ces jours-ci (23 juillet) un article où il était question de M. Bourassa partisan d'une république canadienne-française. Le directeur du *Devoir* a écrit à ce sujet au *Globe*, qui l'a publiée, le 26, la mise au point ci-dessous:

To the Editor of The Globe: A copy is sent to me of your editorial, dated July 23, "Where Stands Canada?" in which appears the following:

"Even the eloquent and dynamic Henri Bourassa has mellowed his song as the years have rolled on. No longer he paints a glowing word-picture of a French-Canadian Republic on the banks of the St. Lawrence. To-day he at least endorses the British association until such time as it is no longer an advantage."

As a rule, I never trouble myself with misstatements concerning my insignificant person, or misquotations of my public utterances. But this is so completely at variance with the views I constantly held and propounded that I feel bound to enter a friendly protest. In my thirty years' advocacy of Canadian nationalism as opposed to British Imperialism, or to all brands of

Imperialism, American, French, German and others, I constantly maintained that no Canadian nationality can exist outside of the wilful association and co-operation of all Canadian groups, French, English and others, East and West. When a handful of French-Canadian intellectuals, innocent of any political experience or evil designs, advocated the idea of a French-Canadian Republic, or Kingdom, I am not quite sure of which, I lost no time in demonstrating how impossible and undesirable this dream was, even from the narrowest French-Canadian point of view.

While I am at it, please allow me to correct, also, the impression which may be derived from the same editorial, that I am opposed to Mr. Ewart's views, at least in principle. With him, as with the old English Liberal school of thought, I have never ceased to believe that Canada's ultimate destiny is independence, complete and unfettered. The only difference is, perhaps, that I am less in a hurry to cut the last ligaments. I am all in favor of letting matters follow their natural course, and Canadians educate themselves in the practice of manhood and liberty.

Henri BOURASSA.
Montreal, July 24, 1928.

Une lettre de M. Bourassa au "Globe"

A propos d'une république canadienne-française

Le Globe de Toronto a publié ces jours-ci (23 juillet) un article où il était question de M. Bourassa partisan d'une république canadienne-française. Le directeur du *Devoir* a écrit à ce sujet au *Globe*, qui l'a publiée, le 26, la mise au point ci-dessous:

To the Editor of The Globe: A copy is sent to me of your editorial, dated July 23, "Where Stands Canada?" in which appears the following:

"Even the eloquent and dynamic Henri Bourassa has mellowed his song as the years have rolled on. No longer he paints a glowing word-picture of a French-Canadian Republic on the banks of the St. Lawrence. To-day he at least endorses the British association until such time as it is no longer an advantage."

As a rule, I never trouble myself with misstatements concerning my insignificant person, or misquotations of my public utterances. But this is so completely at variance with the views I constantly held and propounded that I feel bound to enter a friendly protest. In my thirty years' advocacy of Canadian nationalism as opposed to British Imperialism, or to all brands of

Bloc-notes

Un des derniers

On signale dans les dépêches la mort, à 89 ans, dans l'ouest canadien, d'un des derniers survivants des voyageurs qui accompagnèrent les troupes de lord Wolseley dans l'expédition du Nil en 1884-1885. Il s'appelait Elie Carrière. Il était de cette génération à peu près disparue des bataillons canadiens-français hardis qui voyageaient naguère sur les fleuves et les rivières du Canada, sautaient les rapides en bateaux plats, et qui furent les pionniers du transport par eau dans les régions intérieures du pays, aux XVIIIe et XIXe siècles. Wolseley vint au Canada en 1870 pour commander l'expédition de la Rivière-Rouge contre les Métis soulevés à la suite de la stupidité d'un groupe d'Anglais du temps qui prétendaient les dépouiller. De Port-Arthur à Fort Garry, il y avait 600 milles à faire franchir aux troupes. Et il n'y avait alors dans cette région ni chemins de fer ni même de routes. Des bataillons canadiens transportèrent les soldats de Wolseley. Celui-ci se rappela en 1884, au temps où Gordon était bloqué avec les troupes anglaises à Khartoum, au Soudan, par une armée noire, les services rendus en 1870 par les équipes de bataillons canadiens-français. Il en demanda un contingent. En septembre 1884, 200 de ces bataillons, la plupart alors à l'emploi de la Compagnie de la Baie d'Hudson, s'embarquèrent à Québec pour l'Egypte; ils remonteront le Nil avec les troupes anglaises, sautant les rapides de ce fleuve et organisant le transport et le ravitaillement par eau des soldats envoyés à la rescousse de Gordon à Khartoum, où ils arrivèrent trop tard, les Soudanais ayant pris la ville et tué Gordon avec la plupart de ses hommes. En 1885, Wolseley rendit hommage à la bravoure, à la conduite et au travail effectif de ces bataillons. Carrière revint avec la plupart de ses camarades au Canada, — quelques-uns s'étaient mariés dans le Nil, — et retourna prendre de l'emploi avec la Compagnie.

Censure

La censure la plus sévère existe encore dans certains pays européens sur toutes les dépêches et nouvelles transmises par câble aux publications extérieures. *Editor & Publisher* de New-York l'affirmait en toutes lettres, ces mois derniers, et le *Manchester Guardian* d'Angleterre l'écrivait dans un de ses derniers numéros. A ce sujet, le *Manchester Guardian* note qu'en Allemagne, les choses se passent autrement; depuis la fin de la guerre, dit-il, la censure allemande sur les dépêches de presse destinées à l'extérieur est tout à fait disparue. Il eût été facile pour l'Allemagne, dit ce quotidien anglais, de n'admettre chez elle que des correspondants amis ou disposés en sa faveur. Elle aurait pu prendre des mesures rigoureuses, "comme ont fait et font encore la plupart des nations continentales européennes", ajoute le *Manchester Guardian*, pour qu'il ne lui soit favorable. Mais dès le début, elle a laissé toute liberté aux correspondants de l'extérieur. "Même à l'époque où les préjugés de guerre étaient encore très vivaces, toutes les dépêches de presse furent passées telles quelles par le bureau des affaires étrangères, à Berlin, même s'il y était question de Huns et de Boches". Il y eut plus: le bureau allemand des affaires étrangères, comprenant que la réhabilitation morale, de son pays tout comme l'économie et la politique, devait s'accomplir en large

partie par l'entremise de la presse, assura la préférence à ces dépêches pour l'extérieur sur tous les autres câblogrammes, au même titre que si elles eussent été des communications diplomatiques. On a souvent accusé l'Allemagne d'avoir manqué de psychologie. Cette fois-ci, elle paraît avoir mieux compris que bien d'autres pays la nécessité de faire sentir aux journalistes étrangers séjournant chez elle qu'ils y ont toute la liberté d'expliquer comme ils le veulent. Le *Manchester Guardian* attribue au docteur Muller Heymer cette intelligente tactique, dont l'Allemagne recueille les conséquences pratiques pour son commerce, son industrie et sa finance.

Explorations polaires

Un chercheur fait remarquer, dans un quotidien de Toronto, que la prétendue histoire de cannibalisme attribuée à deux des compagnons de Noble n'est pas la première accusation du genre et que plusieurs explorations polaires ont eu des incidents sensationnels. On n'en a pas souvent eu connaissance, dit-il, parce que les chefs d'explorations ont presque toujours gardé le silence le plus complet sur les faits de cette sorte. Il rappelle que l'expédition Greeley de 1881 dans les régions polaires eut des suites assez tapageuses. Parti avec 23 hommes, Greeley comptait être secouru et ravitaillé en 1882 et 1883. Les navires qui devaient le suivre ne l'atteignirent pas. Les vivres manquèrent. Il fallut rationner les hommes. Un des membres de l'expédition prit à voler des aliments, fut passé par les armes. En 1884, quand les secours vinrent, il ne restait que 6 des 24 membres du groupe d'explorateurs. Qu'étaient devenus les autres? On parla, comme dans cette malheureuse affaire de l'Italia, de cannibalisme. Les survivants, prétendaient, n'avaient pu franchir la période de disette qu'en tuant et en mangeant plusieurs de leurs camarades. Ainsi que le note le chercheur en question on ne sut jamais si ces rumeurs avaient quelque fondement. "S'il y eut cannibalisme, tous les survivants en avaient profité; il ne fallait donc pas s'attendre à ce qu'ils s'en accusassent les uns les autres". Et puis, note-t-il, quand des hommes risquent leur vie dans une entreprise de cette sorte, — une dangereuse exploration, — aucune vie ne leur paraît avoir une valeur extraordinaire; et quand un homme est prêt à donner sa vie pour atteindre un objectif particulier, il n'y a pas à s'étonner s'il se résout à prendre la vie d'un autre". En d'autres termes, les grandes misères auxquelles s'exposent les explorateurs, surtout dans les régions du nord, les contraignent parfois à des actes indignes d'hommes civilisés, mais qui s'expliquent s'ils sont inexcusables par ailleurs. Disons que dans ce cas-ci, il ne semble y avoir aucun fondement à l'accusation de cannibalisme lancée par des Russes contre Zappi et son compagnon italien.

G. P.

Congrès international des étudiants

Paris, 27 juillet (S.P.A.) — L'association générale des étudiants latino-américains de Paris a délégué MM. Marcelo Giravanti (Argentine), Alfonso Alaman (Mexique), Salvador Escalón (Salvador), au Congrès international des étudiants, qui aura lieu à Paris le 24 septembre.

L'Institut de Coopération Internationale publie une liste d'ouvrages remarquables parus en 1928, au Chili, en Equateur, en Uruguay et au Mexique.

A bord du "Megantic"

Les excursionnistes du "Voyage Populaire" ont quitté Québec et sont en route pour le Havre

Le trajet de Montréal à Québec s'accomplit par un temps merveilleux — On s'arrache le premier numéro du "Devoir", édition de l'Atlantique — Salve d'armes à feu, au Cap-de-la-Madeleine — Un yacht de Val d'Or — Du français partout — Sous le pont de Québec — A Québec — Hommages à l'organisation du "Devoir"

Québec, 27 (De notre envoyé). — Le "Megantic" arrive ici, de Montréal, à 3 heures hier après-midi portant à bord le nombreux groupe du "Voyage Populaire" est reparti, en route pour le Havre, à cinq heures, ses cadres de passagers au complet. Plusieurs de ceux-ci profiteront de quelques heures à leur disposition pour visiter la Vieille Capitale.

Le voyage de Montréal s'accomplit par un temps superbe ensoleillé et assez frais. Tout le monde s'est couché un peu tard mercredi soir après avoir dit un dernier bonsoir aux centaines et centaines de parents et d'amis venus à l'embarquement, cependant tout le monde est sur le pont aux petites heures du matin quand commence le branle-bas du départ. A six heures, les remorqueurs ont terminé leur manœuvre et tiré le "Megantic" dans le chenal qu'il va suivre jusqu'à Québec. On part.

Sur les ponts les groupes se forment et l'on fait connaissance. Pendant ce temps M. Laurent Turcotte, de la "White Star", directeur du "Voyage Populaire" élabore déjà le programme de la vie à bord. Le "Megantic" file. A dix heures, le premier numéro du "Devoir", édition de l'Atlantique, publiée spécialement pour la circonstance, fait son apparition. On se l'arrache. Le premier Montréal est court.

Le rédacteur anonyme constate que le voyage débutant le jour de la fête de Sainte-Anne ne saurait être sous de meilleurs auspices, c'est bien l'opinion de tous les passagers. Suivent les nouvelles variées d'un caractère varié et tout personnel aux voyageurs. Déjà perce l'humour que sera le ton de ce confrère maritime? Un comité se chargera de la rédaction; on nous en promet des échos.

Des vivats retentissent. Nous sommes aux Trois-Rivières où une foule nombreuse vient saluer le "Megantic", ses passagers et en particulier Mlle Annette Fortin, et ses amis, le Dr J.-A. Champagne, Mme et Mlle Champagne, et Mme T. Trudeau. Le "Megantic" répond par un vibrant coup de sirène.

Quelques instants plus tard, du Cap-de-la-Madeleine part une salve d'armes à feu. Ce sont les fils de M. et Mme Albert Jetté qui manifestent en l'honneur de ces deux voyageurs. Le "Megantic" fait de nouveau retentir sa sirène.

On marche toujours. Voici un yacht qui s'avance de la rive de Val-d'Or. Les lunettes ont tout fait de révéler l'identité de ceux qui montent l'embarcation: ce sont M. Lanouette, pharmacien, de Montréal, avec des amis, qui viennent saluer le Dr J.-A. Dufresne, sa femme et tous ses parents, beau-père et belle-mère et belles-sœurs. M. et Mme Bernard Bernard, Mlle Yvette et Mlle Clairette Bernard, M. et Mme M. Charbonneau et Mlle Laurette Daoust. Des acclamations montent tout le long du pont pour réjouir au yacht: les amis de nos amis sont nos amis, n'est-ce pas? Et le "Megantic" encore une fois fait entendre sa sirène.

Au dîner, de midi, la vie à bord commence déjà à s'organiser; des places permanentes pour toute la traversée sont assignées suivant les convenances de chacun: le groupe canadien-français occupe deux larges travées de tables. Une table est mise à la disposition de M. J.-A. Métié, agent du Canadien Pacifique, à Sherbrooke, qui accompagne le groupe de ses concitoyens jusqu'à Québec.

LA VIE DES SAINTS

Le 27 JUILLET

Martyrologe: les sept Frères, dits Frères Dormants, martyrs, à Ephèse — Saint Désiré, évêque de Besançon — Le bienheureux Berthold, abbé — Saint Laurent, archevêque de Milan — Le bienheureux Hugues, martyr des Juifs — Saint Pantaléon, médecin, martyr.

Saint Pantaléon naquit à Nicomédie, au IIIe siècle, d'un père païen et d'une mère chrétienne. Devenu médecin célèbre, attaché au service de l'empereur Maximien-Galère, il fut ramené à la foi que sa mère lui avait inculquée par un prêtre nommé Hermolaüs. Une épidémie insupportable qu'il fit un jour en invoquant le Christ, décida de la conversion de Pantaléon. Il convertit son père en guérissant miraculeusement un aveugle devant lui. Ayant distribué tous ses biens aux pauvres, Pantaléon s'embarqua aux bonnes œuvres. Des médecins jaloux le dénoncèrent comme chrétien à l'empereur, qui le fit décapiter (vers 303).

L'oeuvre complète d'Albert Lozeau

Le Comité Albert-Lozeau, dont M. Camille Roy, ancien recteur de l'Université Laval de Québec, et M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, sont les présidents conjoints, a décidé de mettre en librairie l'édition définitive de l'oeuvre du poète.

L'édition de luxe en trois volumes sur papier teinté, avec encadrement à chaque page, et numérotée de 1 à 250, se vend 86 francs. L'édition ordinaire, en trois volumes également, sur beau papier, se vend 33 au comptant et 32.25 par la poste.

Dans aucun cas, les volumes ne se vendent séparément. Le titre du premier volume est: L'Amour solitaire, du second, Le Miroir des Jours, du troisième, Les Images du Pays.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 330 Notre-Dame est, Montréal.

La Société Coopérative de FRAIS FUNÉRAIRES Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires EST 1235 342, RUE SAINTE-CATHERINE EST

LES ECOLES DE MONTREAL

LA COMMISSION PEDAGOGIQUE DE LA NOUVELLE CORPORATION SCOLAIRE AFFIRME QUE LES CLASSES DE 8e ET DE 9e SERONT MAINTENUES — PAS DE CENTRALISATION — UNE LETTRE DE LA REVERENDE SOEUR ANNE-MARIE, DE LA CONGREGATION NOTRE-DAME

Au cours d'une séance de la Commission pédagogique de la Corporation scolaire, à l'école du Plateau, hier après-midi, il a été décidé d'affirmer que les classes de 8e et de 9e seront maintenues partout où elles existent actuellement et que la Corporation n'a nullement l'intention de les centraliser.

Parlant de nombreuses lettres que le directeur général, M. Doré, a reçues en marge de la question de l'établissement d'une école supérieure, Mgr Piette a affirmé que, selon une remarque de M. Doré, la Corporation interprétera la loi suivant l'esprit qui l'inspire et non suivant la lettre.

M. Edouard Montpetit a déclaré que le projet de centralisation n'est pas tel qu'il ne respecte pas l'organisation paroissiale et les communautés; ce projet de centralisation a uniquement pour but de faire disparaître certaines conditions contraires à une saine pédagogie.

Le programme des études scolaires a fait l'objet d'une longue discussion. Finalement, les commissaires ont chargé M. Manning, sur proposition de M. Montpetit, de tracer un programme d'études avec la coopération des directeurs d'écoles, et aussi un programme de culture physique. Séance tenante, il a été décidé de rétablir l'enseignement de l'algèbre dans les classes de 7e et de 8e pour jeunes filles.

Une lettre de la Révérende Soeur Anne-Marie, de la Congrégation Notre-Dame, que nous reproduisons ci-après, a été communiquée aux commissaires. Ceux-ci, après l'avoir étudiée, ont décidé de maintenir le statu quo, au moins pour cette année, quant à ce dont il est question.

Monsieur Victor Doré, président général de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, a déclaré:

"Monsieur le président, "Je vous demande la permission de préciser ma pensée sur ce que j'ai eu l'honneur de dire jeudi dernier à la Commission pédagogique, relativement à la question posée par M. le directeur des études: "Devons-nous permettre aux élèves de 9e année de continuer à préparer les examens du bureau central de Québec?"

Les raisons que j'apporte en faveur de l'affirmative sont les suivantes:

"1o Nos élèves de 9e année sont désireux d'obtenir un diplôme. Le plupart d'entre elles, non en vue d'enseigner, mais comme une sanction de leurs études, et comme un moyen de se placer plus facilement, ou dans les maisons de commerce ou dans les bureaux d'affaires. Elles peuvent aussi trouver plus aisément des élèves qui veulent des leçons particulières — lorsqu'elles — mêmes sont munies d'un brevet de capacité."

"2o Un bon nombre de jeunes filles entrent dans les congrégations enseignantes, après leur première année. Si elles sont porteuses d'un diplôme, elles s'initient pendant leur noviciat aux méthodes d'enseignement et font ainsi leur stage normal. Quelle commission scolaire songera à s'en plaindre?"

"3o Les religieuses de nos communautés qui enseignent dans l'ouest canadien obtiennent des équivalences proportionnées au degré de leur diplôme. Une soeur de Saint-Joseph, de l'Institut-Hyacinthe, actuellement à l'Institut pédagogique, disait hier que son diplôme académique du bureau central lui valut une équivalence du onzième grade au département d'éducation de Winnipeg."

"4o Les écoles normales de la province sont remplies, et ne le seraient-elles pas, tous les parents n'ont pas les moyens d'y envoyer leurs enfants."

"5o La préparation au diplôme du bureau central ne nuit nullement à l'étude de l'anglais, de la sténographie et de la dactylographie. Les directrices des études des SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, de Sainte-Anne et de la Congrégation de Notre-Dame, m'ont assuré que, contrairement à ce que j'ai dit à l'assemblée de jeudi dernier, la section commerciale se prépare très facilement en même temps que le diplôme. Les jeunes filles sont alors prêtes à entrer dans les bureaux d'affaires, tout en possédant un brevet de capacité."

"6o Le diplôme supérieur sera exigé dès l'automne prochain pour l'admission à la profession de garde-malade, m'a dit, cette semaine, la supérieure de l'un des grands hôpitaux de cette ville."

"7o Le diplôme du Bureau central est une excellente préparation à l'examen du service civil."

"8o Les jeunes filles qui se destinent à enseigner, le dessin dans nos écoles, et qui étudient à l'Ecole des Beaux-Arts, doivent posséder une instruction convenable. Le diplôme du Bureau central ne serait-il pas un bon certificat d'admission?"

"9o Les parents sont contents que leurs jeunes filles obtiennent le diplôme en question. Ce n'est pas, semble-t-il, à l'heure où les mécontentements se font sentir dans certains milieux, qu'il faut briser la tradition et retrancher la préparation au brevet."

"Enfin, nombre de nos futures élèves ont fait la 8e année, avec l'intention de continuer en 9e et de suivre le programme habituel. Serait-il juste de leur enlever un avantage qu'elles ont espéré jusqu'à aujourd'hui?"

"Certes, je le sais, et j'ai hâte de le dire, le diplôme du Bureau central est inférieur à celui de l'Ecole normale, où les jeunes filles font de la pédagogie appliquée, sont dans une atmosphère pédagogique, et sont beaucoup mieux formées à remplir leur rôle futur d'enseignantes. Mais je persiste à croire aussi qu'il ne faut pas retrancher dans les classes de 9e année la préparation au diplôme du Bureau central. En tous cas, je propose humblement:

"1o Que pour la prochaine année scolaire on ne supprime pas la préparation au brevet supérieur du Bureau central, dans les classes de 9e."

"2o Qu'à l'avenir, les jeunes filles qui auraient obtenu le diplôme supérieur du Bureau central ne soient

pas admises à enseigner dans les classes de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, avant d'avoir passé "une année" à faire de la pédagogie appliquée dans l'une des écoles normales de la province de Québec, ou à l'Institut pédagogique de Montréal.

"3o Que ces mêmes jeunes filles soient averties dès septembre 1928 de cette décision, si elle est prise, qu'il y a peu de positions disponibles dans les écoles de la Commission; que, par conséquent, elles feront la 9e année à leurs risques."

"Vous verrez, M. le Président général, que malgré ces restrictions, vous aurez un grand nombre d'élèves dans les classes de 9e, et que si vous ne permettez pas la préparation au brevet, beaucoup de nos jeunes filles cesseront d'étudier, même avant la 8e année. Cette opinion s'appuie sur celle des directrices d'études de Jésus-Marie, de Sainte-Anne et de la Congrégation de Notre-Dame."

"M. le Président général, Votre très humble servante, Soeur Sainte-Anne-M., C.N.D." 26 juillet 1928.

LA RENTREE — L'ENGAGEMENT DES INSTITUTEURS

Il a été décidé que la rentrée aura lieu le mardi 4 septembre. Les élèves pourront commencer à s'inscrire dès le 25 août.

Il a aussi été résolu que conformément à la loi qui la régit, la Corporation quand elle aura à recruter des instituteurs laïcs, s'appliquera à choisir de préférence les porteurs de diplômes de l'Ecole Normale et les bacheliers porteurs de diplômes supérieurs.

ETAIENT PRESENTS

Tous les membres de la commission pédagogique étaient présents: Mgr Piette, président; M. Victor Doré, président général; le R. P. Alphonse de Grandpré, c.s.v., l'abbé Failement, M. Frank Curran, Edouard Montpetit, Augustin Frigon, Charles Maillard, le Dr Joseph Nolin, la R. S. Sainte-Anne-Marie, des Dames de la Congrégation et le Dr E. J. Mullaly.

Le secrétaire général, M. Aymé Lafontaine, et M. Manning étaient aussi présents.

M. BENNETT EN NOUVELLE-ECOSSE

LE CHEF CONSERVATEUR PARLE DU RAPPORT DUNCAN, DES RELATIONS IMPERIALES ET DE HALIFAX, COMME PORT NATIONAL

Halifax, N.-E., 26 (S. P. C.). — Dans le premier discours de sa tournée en Nouvelle-Ecosse, M. R. Bennett a traité ici hier soir de trois sujets des relations impériales, du rapport Duncan et du développement de Halifax comme port national.

"Qu'entend-on par égalité de status?" a demandé le chef de l'opposition? "Je crois que si M. King est sincère à ce sujet, il répondra à cette question: "Vers quel port nous dirigeons-nous? Quel est notre but?"

"Le navire de l'Etat, a continué M. Bennett, a navigué en haute mer sans compas et sans direction. "Vers quel port nous sommes-nous dirigés? Si c'est vers l'indépendance, a-t-il déclaré, permettons au peuple de se prononcer sur cette question avant qu'il ne soit trop tard. Pour ma part, il n'y a rien de comparable aux chances qui nous sont offertes de prendre part au développement du grand Empire."

Les recommandations du rapport Duncan devraient être immédiatement mises en pratique. "Hélas! il y a eu des retards indus, a dit M. Bennett. Il n'y a pas eu de célérité. Sans l'esprit d'initiative, le zèle et les efforts des conservateurs, ce rapport n'aurait jamais été fait, cette commission n'aurait jamais été nommée."

A propos du développement du port de Halifax, le chef conservateur ne croit pas que le rapport

LE "GREATER ROCKFORD"



ON VOIT ICI LE PILOTE BERT HASSELL ET LE NAVIGATEUR PARK CRAMER près du monoplan "Greater Rockford" avec lequel ils projetaient de s'envoler de Rockford, Illinois à Stockholm. Ils n'ont malheureusement pu voler que pendant quelques minutes à cause d'un contretemps.

Duncan ait jamais tenté de faire croire qu'il devait être développé à même les crédits de la population de Halifax. "On devrait le développer comme un grand port national, a déclaré M. Bennett. C'est un actif sans prix qui rendrait possible le développement du Dominion. Halifax et Saint-Jean devraient être des ports nationaux et les habitants de Halifax et de Saint-Jean devraient être les trésoriers dans l'administration de ces ports qui sont destinés à porter les produits canadiens aux quatre coins du monde."

Demain, M. Bennett parlera au déjeuner du club des Femmes Conservatrices et, le soir, à Bridgewater.

LE TARIF DE L'AQUEDUC

UN CITOYEN DU QUARTIER LAURIER CALCULE QU'IL N'ECOMISERAIT QU'UN SOU PAR L'ACHAT DE LA MONTREAL WATER POURVU QUE LA VILLE N'AUGMENTE PAS L'EVALUATION DE SON LOYER

Au cours du long débat au sujet de l'achat de la Montreal Water par la ville de Montréal, plusieurs ont fait remarquer que la diminution du taux de l'eau, pour les contribuables desservis par la Montreal Water, ne compenserait qu'en partie l'évaluation des loyers par les évaluateurs serait la même que l'évaluation faite par la compagnie et on aurait pu citer nombre de cas semblant montrer que l'évaluation de la ville est généralement supérieure parce que souvent la compagnie ne chargeait pas sur le plein montant du loyer mais sur une proportion seulement, environ les trois quarts. Et on faisait aussi remarquer que si la ville augmentait quelque peu son évaluation, les taux de la ville deviendraient vite plus élevés que ceux de la compagnie.

Si nous nous basons sur le calcul qui vient de nous faire tenir l'un de nos lecteurs, on constate que le taux de la compagnie — au moins dans le quartier Laurier — ne demeure pas en dessous de l'évaluation de la ville, à quelques sous près, même si le montant de l'évaluation est le même. En fait, comme on le verra par la communication de ce lecteur, il n'économisera pour sa part qu'un sou par mois, à la

condition que la ville n'augmente pas l'évaluation de son loyer.

Voici ce qu'il nous écrit:

Montréal, le 24 juillet 1928

D'après les journaux, M. Desroches, président du Comité exécutif, aurait déclaré que les citoyens versent leur prochain compte d'eau réduit et que la différence sera d'environ \$1.50 pour chaque \$100.00 de la valeur locative du logement qu'ils habitent. Cette différence ou diminution vaut-elle réellement la peine d'être mentionnée?

Pour ma part je paierai 12 sous de moins et il devrait en être ainsi pour tous ceux qui jusqu'ici ont été desservis par la défunte compagnie.

Ci-dessous la preuve en prenant pour base la valeur locative du logement que j'occupe (xxxx rue St-Urbain), \$380.00.

Montreal Water & Power Co. \$380.00

10 1/4 % sur le 1er \$100.00... \$10.25

7 1/2 % sur la diff., soit \$280.00 21.00

\$31.25

moins 35% 10.93

\$20.32

W.C. 2.60

\$11.46 pour 6 mois \$22.92

ma dernière facture.

CITE DE MONTREAL

\$380.00 à 6%... \$22.80

Pourvu qu'on ne s'avise pas d'augmenter la valeur locative du logement, on voit que la ville chargera, il m'en coûtera 1 sou de moins par mois, pour l'eau que j'utilise.

Bien à vous,

UN CITOYEN

LA VIE CANADIENNE INCONNUE

(Suite de la 1ère page)

Nous espérons pouvoir scier le bois annuels depuis quatre années l'été prochain. Nous ferons à la nouvelle église des fondations semblables à celles de la scierie à vapeur. Voilà brièvement raconté ce que nous ont coûté de travail les seuls préparatifs de l'église en construction! Pourrons-nous mener jusqu'au bout cette entreprise et élever au bon Dieu un temple convenable? Qui nous procurera les matériaux indispensables que nous ne pouvons fabriquer, tels que: vitre, clou, peinture, toiture, etc?..

Argent à prêter

A. JETTE & CIE, 30 Notre-Dame ouest, Ch. 32, courtiers en immeubles, capitaux et propriétés. Etablis 1883. Prêts premiers et deuxième hypothèques. Achetons hypothèques, balance de prix de vente. J.-O.

On demande un médecin

MEDECIN MODERNE — Magnifique propriété, fins Sanatorium, grand terrain, écurie, garage, jardin, beaux arbres. Site magnifique, hygiénique. Centre commercial, industriel, agricole. Couvent, collège commercial, chemin de fer Canadien National. Route Nationale. Cause: décès propriétaire. Prix réduit, peu comptant, termes faciles. Règlement succession. Renseignements sur demande: G. H. VAILLAN-COURT, 6689-A Christophe-Colomb, Montréal. 28-7-28

COURS DE VACANCES

Préparation adéquate pour l'examen d'entrée au cours classique. Cours privés, à domicile ou chez le professeur. Adresse: 3081 rue Saint-Jacques. Téléphone West 1761. 30-7-23

AVIS LEGAUX

Provinces de Québec, District de Montréal No G-32872

Cour supérieure

John Tipaldi, directeur musical, de la cité et du district de Montréal. Demandeur

— Vs —

J. C. Donnette, musicien de la cité et du district de Montréal. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois de septembre, à Montréal, 25 juillet 1928.

T. DEPATIE, Député-protonotaire.

Première fois à Montréal LA PASSION DE ST-JEROME AU FORUM à 7 h. p.m. samedi, le 4 août 300 personnes en scène — Chœur de 118 voix Prof. Jean Goulet, directeur musical. Prix populaires. Places réservés maintenant en vente au FORUM.

possédez-vous le petit "Protédu DEVOIR?"

C'est un canif d'un genre nouveau qui sert à l'utilisation des vieilles lames de rasoir de sûreté et se transforme de mille et une façons utiles.

Procurez-vous un petit "PROTEE" sans tarder — Le nombre disponible est limité.

Ce petit article PROTEE — fini nickel brillant genre breloque, muni d'une lame fraîche, se vend 50 sous dans le commerce — LE DEVOIR l'offre à ses lecteurs au prix de

CET ARTICLE EST INDISPENSABLE dans la plumerie de l'écolier — sur la table de travail — dans le sac de couture — à la cuisine — et partout.

Une autre aubaine

Avant de devenir "PROTEES", les lames servent d'abord au rasoir de sûreté. C'est un article de toilette qu'on doit avoir toujours sous la main.

Nous offrons un nombre limité du fameux AUTO-STROP automatique, en métal blanc, mis dans une jolie boîte métallique et muni d'une courroie et d'une lame fraîche — Une valeur de \$1.60 dans le commerce

Inclure ce coupon — Biffer l'inutile

PROTEE du Devoir	Auto-Strop
25 sous — franco 30	40 sous — franco 50

LE DEVOIR

430 NOTRE-DAME EST MONTREAL

Le petit Protée du Devoir se transforme suivant le besoin en:

- cure-ongles
- coupe-cigares
- canif
- pour aiguiser les crayons
- décoquer les journaux
- trancher la ficelle
- défaufiler
- tailler le carton
- couper des pochoirs
- ouvrir le courrier
- peler les fruits

Et pour des centaines d'autres usages.

Le petit Protée du Devoir

—cure-ongles

—coupe-cigares

—canif

—pour aiguiser les crayons

—décoquer les journaux

—trancher la ficelle

—défaufiler

—tailler le carton

—couper des pochoirs

—ouvrir le courrier

—peler les fruits

Et pour des centaines d'autres usages.

Le petit Protée du Devoir

—cure-ongles

—coupe-cigares

—canif

—pour aiguiser les crayons

—décoquer les journaux

—trancher la ficelle

—défaufiler

—tailler le carton

—couper des pochoirs

—ouvrir le courrier

—peler les fruits

Et pour des centaines d'autres usages.

Le petit Protée du Devoir

—cure-ongles

—coupe-cigares

—canif

—pour aiguiser les crayons

—décoquer les journaux

—trancher la ficelle

—défaufiler

—tailler le carton

—couper des pochoirs

—ouvrir le courrier

—peler les fruits

Et pour des centaines d'autres usages.

Le petit Protée du Devoir

—cure-ongles

—coupe-cigares

—canif

—pour aiguiser les crayons

—décoquer les journaux

—trancher la ficelle

—défaufiler

—tailler le carton

—couper des pochoirs

—ouvrir le courrier

—peler les fruits

Et pour des centaines d'autres usages.

Le petit Protée du Devoir

—cure-ongles

—coupe-cigares

—canif

—pour aiguiser les crayons

—décoquer les journaux

—trancher la ficelle

—défaufiler

—tailler le carton

—couper des pochoirs

—ouvrir le courrier

—peler les fruits

Et pour des centaines d'autres usages.

Le petit Protée du Devoir

—cure-ongles

—coupe-cigares

—canif

—pour aiguiser les crayons

—décoquer les journaux

—trancher la ficelle

—défaufiler

—tailler le carton

—couper des pochoirs

—ouvrir le courrier

—peler les fruits

Et pour des centaines d'autres usages.

Le petit Protée du Devoir

—cure-ongles

—coupe-cigares

—canif

—pour aiguiser les crayons

—décoquer les journaux

—trancher la ficelle

—défaufiler

—tailler le carton

—couper des pochoirs

—ouvrir le courrier

—peler les fruits

Et pour des centaines d'autres usages.

Le petit Protée du Devoir

—cure-ongles

—coupe-cigares

—canif

—pour aiguiser les crayons

—décoquer les journaux

—trancher la ficelle

—défaufiler

—tailler le carton

—couper des pochoirs

—ouvrir le courrier

—peler les fruits

Et pour des centaines d'autres usages.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

DEMAIN

BEAU ET FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 72.
Minimum 51.
Même date l'an dernier 51.
Même date l'an dernier 45.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.68. 11 heures a.m. 29.64.
Midi: 29.65.
Chiffres fournis par la Station L.-M. de
Météo 1610 rue Saint-Denis, Montréal.

Les survivants de l'«Italia» hués par des Norvégiens au quai de Narvik

Une hostilité manifeste retient Nobile et ses compagnons à bord du *Citta di Milano* jusqu'au départ de leur train pour l'Italie — Les autorités avaient cependant fait pavoiser la ville — L'ancien commandant du dirigeable italien paraissait distrait et nerveux — Les membres de l'expédition suédoise de secours acclamés.

Narvik, Norvège, 27 (S.P.A.) — Les Norvégiens ont hué les survivants de l'*Italia* lorsqu'ils ont quitté le *Citta di Milano* pour retourner en Italie. Aujourd'hui, ils s'en vont sur un train spécial vers leur pays où ils subiront une enquête sur leur tragique envolée au pôle nord.

On avait acclamé le dirigeable lorsqu'il était parti de Vadsoe, le 5 mai, pour les régions arctiques, et la ville était décorée de drapeaux en l'honneur des explorateurs. Une hostilité manifeste les a retenus sur leur navire hier jusqu'au départ du train.

NOBILE TRES PALE

Le général Umberto Nobile, commandant du dirigeable, semble brisé physiquement et mentalement. Il est très pâle et sa figure hagarde porte les traces des soucis et de la maladie.

Le capitaine Filippo Zappi, navigateur du dirigeable, a paru sur le pont, voulant descendre faire des emplettes de vêtements. La foule sur le quai a lancé des cris hostiles et il a décidé de demeurer à bord. Le navire avait un aspect militaire. Des marins, bayonnetés au canon, montaient la garde.

Nobile ne s'est pas montré pen-

dant quelque temps après que le navire eut accosté au quai. Il travaillait dans sa cabine où il compilait les détails de son rapport de l'expédition. Il est actuellement suffisamment remis pour marcher sans canne mais il ne semble pas très fort.

CECCIONI DE BONNE HUMEUR

Au cours de l'après-midi, les Italiens se sont montrés, sur le pont de navire, Natale Ceccioni, chef ingénieur dont la jambe a été fracturée au cours de l'atterrissage forcé, portait des bandages mais il semblait le plus joyeux de tous. Il se promenait sur ses béquilles avec un long cigare aux lèvres.

Nobile a paru malade lorsqu'il s'est montré en habits de civil, avec ses gants à la main. Il a souri en causant avec son compagnon à bord mais il semblait distrait et très nerveux. On voyait qu'il avait beaucoup souffert et les curieux ne lui firent pas de manifestation hostile.

BIOGI DEBARQUE LE PREMIER

Lorsque les survivants descendirent, l'opérateur de radio Giuseppe Biogi prit le premier la passerelle. Il se jeta dans les bras de son frère qui l'attendait. Ceccioni suivit, re-

fusant d'être aidé. Le général Nobile paraissait encore nerveux lorsqu'il dit adieu aux officiers du bord. Il descendit la passerelle lentement et faillit tomber.

Une foule nombreuse s'était rassemblée sur le quai à ce moment. Il y eut quelques huées mais aucun désordre. Il n'y avait que deux policiers présents.

Les membres de l'expédition de secours suédoise qui devaient se rendre à Stockholm par le même train furent longuement acclamés lorsqu'ils montèrent dans leur wagon.

VOYAGE TRES LENT

Le voyage du *Citta di Milano*, du Spitsberg à Narvik, a été très lent. On a dit que c'était parce que le capitaine Alberto Maritano était encore très malade. Maritano a dû se faire amputer une jambe que le froid avait gelée pendant qu'il était avec Zappi et le Dr Malmgren.

Le *Citta di Milano* retournera au Spitsberg où il aidera à retrouver les six autres membres de l'expédition polaire partis avec l'enveloppe du dirigeable et le capitaine Roald Amundsen et ses cinq compagnons perdus dans les solitudes polaires lorsqu'ils se rendaient aux secours de Nobile et de ses compagnons.

Pour les services

électriques

Sur le montant de \$1,044,479.86 voté par la ville pour la construction des services électriques, un total de \$442,037 a été dépensé au cours de l'année 1927. Les principaux travaux de cette commission ont été l'enfouissement des fils sous terre, l'expropriation du matériel aérien là où les fils avaient été enfouis, etc. On s'attend à ce que cette année, le montant qui sera dépensé à cette fin soit encore supérieur à celui de l'an passé.

Mme Kelly tuée

par un train

Grand'Mère, 27 (S.P.A.) — Mme Ernest Kelly, 45 ans, femme du surintendant de district du Chemin de fer National du Canada à Grand'Mère, a été tuée instantanément lorsqu'elle a été frappée par un convoi du Pacifique Canadien venant des Trois-Rivières, hier.

Mme Kelly marchait sur la voie ferrée lorsque l'accident s'est produit à près d'un mille d'ici. Le corps sera transporté à Fredericton, N.B., où auront lieu les funérailles.

L'assassinat de Paul Raditch

BELGRADE, 27. — Stefan Raditch, chef du parti paysan croate, a demandé la mise en accusation de M. Velja Vukitchevitch, premier ministre de Yougoslavie, de M. Peritch, président de l'Assemblée nationale et de deux députés comme complices de l'assassinat de Paul Raditch et du Dr. Besaritchek.

D'autre part le président de la cour suprême a demandé à M. Peritch de lever l'immunité parlementaire des deux députés Toma Popovitch et Luna Jovanovitch qui seraient inculpés d'avoir protégé et caché Punica Ratchich, le député radical monténégrin qui se servit de son revolver en pleine assemblée nationale.

Le premier ministre Maclean démissionnera vers le 21 août

VICTORIA, C. A., 27. (S.P.A.) — Le premier ministre Maclean dont le parti vient d'être défait aux élections générales de sa province annonce qu'il donnera sa place à M. Tolmie, le chef du parti conservateur dès que le comptage des bulletins sera complété.

La démission du gouvernement Maclean aura donc lieu vers le 20 ou le 21 août.

Explosion dans un

navire à Buffalo

Buffalo, N.-Y., 27 (S.P.A.) — Une explosion a bord du navire-citerne *James F. Kale*, dans le port de Buffalo, ce matin a détruit le navire et mis en danger la navigation dans le port. On croit qu'un homme, lancé par la force de l'explosion par-dessus bord, a été grièvement blessé. Un autre manque à l'appel.

Fées de la terre

canadienne

Nous songeons de nouveau dans l'annonce d'aujourd'hui aux tout petits. Point besoin d'une longue introduction pour la rendre intéressante: il a suffi d'y mêler le nom d'un ouvrage canadien. Et voilà quelle fleur bon comme le repas de famille quand on sait le terminer par du bon sirop de chez nous.

FÉES DE LA TERRE CANADIENNE (nouveau), par Maxime, volume de 210 pages, au comptoir et par la poste 75s.

Resumé:
— La Fée des Castors.
— La Fée du Mont-Royal.
— La Fée des Erables.
— La Fée du Cap Diamant.
— La Sirène des Mille-Isles.
— Le Sorcier du Saguenay.
— La Fée des Sapins.
— Les Sept Géants des Montagnes Rocheuses.

— La Fée des Palais des Oiseaux.
— L'Ogre de Niagara.
— La Légende de la Mer Bleue.
— Le Géant des Marches de Pierre.

LES RECITS EUCHARISTIQUES par le R. P. Bessières, S. J. Volumes de 220 pages, au comptoir et par la poste 35s.

1ère série: — NOS SEIGNEURS LES PETITS, contenant: Parvuli, La robe blanche, La grande pitié du Royaume de France, Le Courrier du Petit Jésus, Inter Lilla.

2ème série: — LES OUVRIERS DE LA MOISSON, contenant: l'Heure du Sang, Introibo, Au Front, Comment je suis devenu prêtre, Toi, veux-tu?

HISTOIRE SAÏNTE EN IMAGES, album cartonné toile, format 10 x 15, illustrations en couleurs. Au comptoir 75s, par la poste 85s.

Service de librairie du DEVOIR, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Incendie dans un

hôpital d'aliénés

Nashville, Tenn., 27 (S. P. A.) — Plus de 350 patients, dont la moitié sont des criminels internés comme fous, se sont échappés de l'hôpital des aliénés au cours d'un incendie qui a détruit les deux étages supérieurs. Neuf cents des 1,272 patients sont retournés à l'institution à l'aurore lorsque le feu eût été mis sous contrôle.

La police de Nashville et les officiers de l'institution organisent des recherches actives pour retrouver les autres qu'on considère comme extrêmement dangereux. La plupart d'entre eux retourneront d'eux-mêmes à l'hôpital ou y reviendront de bon gré lorsqu'on les en priera. L'incendie s'est déclaré vers minuit. Les pompiers et les constablies appelés sur les lieux n'ont pu contenir les patients affolés.

Les comparutions

Emile Lussier, alias A. Smith, alias H. Gauthier, a été accusé de forger un document signé du nom du Dr L. Dubois, afin d'obtenir des narcotiques d'une pharmacie. Enquête à huitaine et aucun cautionnement.

Méa Ménard, 3465 rue Saint-Urbain, a été accusée d'avoir séquestré Tancrède Forest. Enquête au 2 août.

Tit-Fis (Delphis) Gignac, 6006, rue Notre-Dame est, a été accusé d'avoir rossé un agent de police. Enquête à huitaine.

Condamné au pénitencier

Le juge Marchildon, siégeant ce matin en Cour de police, a condamné Léon Hamelin, 2609, rue Frontenac, coupable d'avoir volé une bicyclette d'une valeur de \$50, rue Notre-Dame, à deux ans de pénitencier.

L'enquête sur l'accident de Sand Point

Arnprior, Ont., 27 (S.P.A.) — L'enquête du coroner Jamieson sur la mort des soldats Cullinan et Gordon, tués dans un accident de chemin de fer, a été ajournée à lundi prochain. Cette enquête devait être tenue à Sand Point aujourd'hui.

Nos entrevues

M. EUGÈNE GAUDAIRE

Nous avons rencontré ce matin, aux bureaux de la Compagnie Générale Transatlantique où nous avait invité M. A. Labelle, un groupe de représentants des Messageries Maritimes qui, sous la direction de M. Eugène Gaudaire, conseiller du commerce extérieur, d'Alexandrie, Egypte, font une tournée au Canada et aux États-Unis dans le but de recruter des touristes pour faire le tour de la Méditerranée, des croisières en Palestine, en Syrie, en Egypte et en Orient, ainsi que le tour du monde par le Canada, les États-Unis et Panama. Ils veulent assurer la coopération de la Compagnie Générale Transatlantique et des Messageries Maritimes. Arrivés à New-York le 17 juillet par l'île de France, les représentants des Messageries Maritimes se sont rendus à Québec d'où ils sont partis sur le Québec, de la Canada Steamship Line, pour arriver à Montréal ce matin.

M. Gaudaire a dit qu'il avait été surpris, en même temps que charmé, de trouver au Canada une population qui parle sa langue, et même très bien. Il a admiré l'effort considérable des habitants de la Nouvelle-France qui se traduit par une activité industrielle dont on ne trouve pas d'exemple dans son pays.

"Nous avons été séduits, a dit M. Gaudaire, parlant au nom du groupe, par le charme et le pittoresque du pays qui ressemble à nos campagnes françaises de Normandie. Notre voyage à bord du Québec a été des plus heureux. La cuisine y est excellente.

"Nous ne manquerons pas de rapporter en France tout ce que nous avons vu et entendu et nous ferons partager à nos compatriotes les sentiments d'émotion et d'admiration que nous avons éprouvés chez vous.

"Je remercie la presse de Montréal de son amabilité, étant donné qu'elle est lue par nombre d'anciens passagers des Messageries Maritimes.

"Nous désirons également remercier M. Labelle qui a su si bien parler des passages du Canada qu'il nous a fait comprendre le pays.

"Au retour, nous laisserons M. Roger Nicolle, de nos bureaux de Paris, à New-York pour régler avec la Compagnie Générale Transatlantique les détails qui permettront aux passagers canadiens de se rendre, de New-York, par paquebots, aux différents ports d'Europe.

"Les pèlerinages canadiens en Terre-Sainte, notamment celui qui dirigeait Mgr Prud'homme, se sont servis de la Compagnie Générale Transatlantique et des Messageries Maritimes. Nous avons sur nos paquebots tout ce que nécessitent les offices religieux. Les pèlerinages et les religieux voyageant en groupe ou séparément ne pourront donc trouver chez des avantages à voyager par les Messageries Maritimes.

"La compagnie que nous représentons est une compagnie de régie intéressée avec l'Etat français. C'est-à-dire que la compagnie elle-même est la propriétaire privée d'un groupe dont l'Etat garantit les obligations. S'il y a déficit à la fin de l'année, l'Etat rembourse et s'il y a des profits, il partage."

Le "Montrose" endommage le "Rose Castle" dans un abordage

La collision s'est produite ce matin à mi-chemin entre l'entrée de la rivière Bécancourt et le Cap-de-la-Madeleine — Le charbonnier est échoué et passablement éventré — La proue du "Montrose" est écrasée mais ce paquebot a pu continuer sa course vers Montréal — Aucun blessé

Les Trois-Rivières, 27 (D.N.C.) — Une collision est survenue dans le fleuve cette nuit, à 1 h. 20, entre le paquebot *Montrose*, du Pacifique Canadien, et le *Rose Castle*, de la Dominion Coal Co. L'accident est survenu entre les bouées 35-C et 37-C à mi-chemin à l'entrée de la rivière Bécancourt et le Cap-de-la-Madeleine. Le *Montrose*, 16,000 tonnes, se dirigeait vers Montréal et le *Rose Castle* vers Sydney, pour prendre une cargaison de charbon. Le *Montrose* a frappé le *Rose*

Castle par devant mais n'a pas brisé sa proue assez sérieusement pour qu'il ne puisse continuer son chemin vers Montréal. Le *Rose Castle* est fort endommagé, ses soutes à charbon sont remplies d'eau et il est échoué à l'endroit de la collision. On ne sait pas encore la cause de l'abordage. Il n'y avait pas de brouillard sur le fleuve et les pilotes réguliers étaient à bord.

Aucun passager n'a été blessé sur le paquebot et l'équipage du *Rose Castle* est encore sur le charbonnier. Le charbonnier quoique

échoué n'est pas en danger de couler. Les dommages sont assez considérables, le *Rose Castle* est passablement éventré et le *Montrose* a toute la proue écrasée.

Le *Montrose* est un paquebot de 16,402 tonnes, construit en 1922 à Glasgow. Le *Rose Castle* est un navire de 7,456 tonnes, propriété de la Dominion Coal Company. Le *Montrose* est arrivé à Montréal vers neuf heures, en retard d'une demi-heure tout au plus. On a constaté qu'il a perdu ses ancres.

A SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

VEPRES SOLENNELLES, PROCESSION ET BENEDICTION DES MALADES DANS LE PARTERRE DE LA BASILIQUE

Sainte-Anne de Beauré, 27 (D. N.C.) — A trois heures hier après-midi, avaient lieu les vêpres solennelles et cette cérémonie fut suivie de la procession et de la bénédiction des malades dans le parterre de la basilique. Sa Grandeur Mgr Howard portait le Saint-Sacrement assisté du R. P. Coughlan, c.s.s.r., curé de Saint-Patrice, et de M. l'abbé Durand, de Boston.

Le défilé se rendit jusqu'à un reposoir qu'on avait érigé sur la galerie de l'ancien hôtel Lachance. Cette cérémonie fut particulièrement imposante. Plus de huit mille personnes se pressaient sur le passage de la procession et au pied de l'autel temporaire pour recevoir la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Les statues de sainte Anne et des saintes Reliques étaient portées par les RR. PP. Aubin, Roathier, Lapointe et Pelchat. L'imposant cortège qui ne se composait que du clergé entra ensuite dans l'église pendant que toute la foule chantait le *Magnificat*. Cette cérémonie, si chère à tout pèlerin, se termina par la vénération de la relique.

Plus de 4,000 personnes ont encore pris part hier soir à la grande procession aux flambeaux dans le parc de la basilique. Cette cérémonie qui était la digne complément des grandioses manifestations de la journée a été particulièrement touchante. Des milliers et des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants suivaient en chantant et en tenant à la main un cierge allumé, la statue de sainte Anne que portaient quatre pèlerins et à laquelle les zouaves faisaient escorte.

Au retour de la procession alors que la nuit avait commencé à descendre un Salut solennel du Très Saint-Sacrement clôtura les cérémonies de la fête de sainte Anne.

Deux nominations chez les Pères du St-Sacrement

Le supérieur général de la congrégation du Très Saint-Sacrement vient d'effectuer deux importantes nominations chez les Pères de la rue Mont-Royal: le R. P. Rosaire Beaudet, qui arrivait de Rome récemment, prendra la direction du scolasticat et le R. P. Philippe Mercier, ordonné récemment, devient sous-directeur du scolasticat.

Le R. P. Beaudet vient de terminer des études en droit canon. Tout en exerçant les fonctions de directeur, il enseignera la philosophie et la théologie aux scolastiques.

Le scolasticat de la Congrégation du Très Saint-Sacrement compte actuellement une trentaine de scolastiques.

L'auteur du "Boucher de la rue Sanguinet"

Le juge Fortier a accordé hier une injonction interlocutoire absolue contre Albert Maille, auteur supposé du livre *Le boucher de la rue Sanguinet*, racontant sous des noms travestis l'histoire du meurtre d'un mendiant et d'une femme, par Jules Coulombe accusé de ces deux meurtres et qui doit subir son procès aux prochaines assises de septembre.

Il y a quelques semaines, l'injonction était accordée contre l'imprimeur Ménard, de la rue Saint-Laurent.

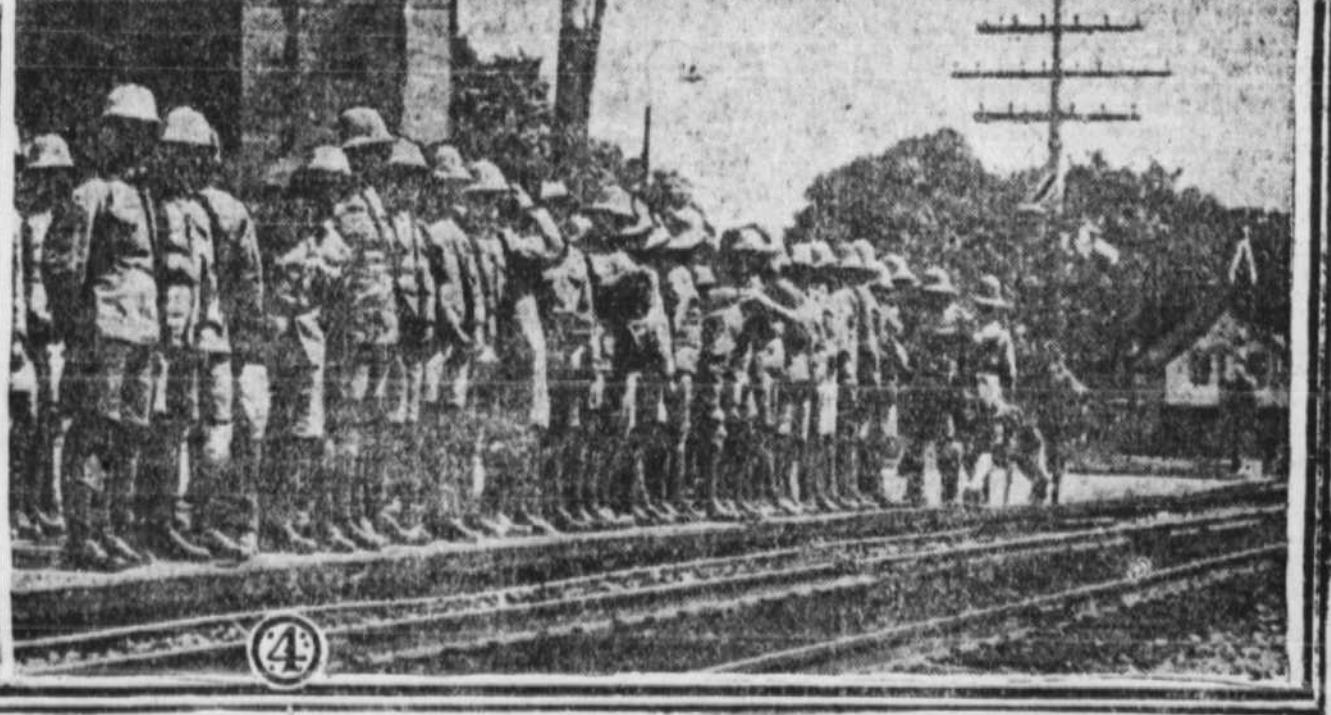
En plus, Louis Coulombe, le tuteur de Jules Coulombe interdit par la Cour supérieure, a intenté une poursuite de \$10,000 contre Maille.

L'élargissement de la rue Terrebonne

Le juge Fortier a accordé à la ville permission d'homologuer une nouvelle ligne pour l'élargissement de la rue Terrebonne.

Il a accordé aussi une autre requête pour élargir la rue Faillon entre les rues Chateaubriand et La-Jeunesse.

L'ACCIDENT DE SAND POINT



ON SAIT QUE MERCREDI MATIN UN TRAIN SPECIAL DU C.P.R. transportant un escadron de Dragons Royaux de St-Jean, une compagnie du régiment royal canadien et le 22ème régiment de Québec a frappé un train de marchandises à Sand Point, à 55 milles d'Ottawa. Le capitaine Cullinan et le troyeur Gordon ont été tués. Cinq soldats ont été blessés. No (1) le colonel Archambault, du 22ème, en charge du convoi des soldats et un de ses officiers; no (2) trois des chevaux qui n'ont pas été tués. Quinze sont morts dans la collision; no (3) les deux locomotives télescopées; no (4) les troupes à la station d'Arnprior attendant qu'un autre convoi les transporte au camp de Petawawa.

La Page Féminine

Mon carnet

27 juillet 1928.

Il y a des experts en tout et pour tous les goûts. Ne vient-on pas d'apprendre qu'à New-York un peintre d'origine anglaise s'est installé récemment et gagne actuellement beaucoup d'argent en donnant des consultations aux dames sur le genre de sourcils qui leur va le mieux. Ce n'est qu'après une étude sérieuse et prolongée de leurs traits et de leur physionomie qu'il se prononce.

Les élégantes d'Amérique ne veulent plus, en effet, se contenter du petit trait de crayon noir qu'elles dessinaient jusqu'ici à la place de leurs sourcils rasés: elles pensent que la forme du sourcil doit varier avec celle du visage et, un peu, avec le caractère.

Si le sourcil doit ainsi adopter la forme du caractère, préparons-nous, mes amies, à rencontrer plus d'un accent AIGU!

Mignon

L'employeur des jupes

En forme ou plis, que portera-t-on la saison prochaine? Pour le moment très souvent les deux ne font qu'un, c'est-à-dire que l'ampleur des jupes taillées en forme, au lieu de tomber en godets, est aplatie au fer et donne des plis légèrement évases.

principe. Chaque quille est une pointe triangulaire plissée en soleil. Tel un godet rapporté, elle entrouvre ses plis qui élargissent le bas de la jupe.

Des plis accordéon, très serrés les uns contre les autres, massent l'ampleur d'une jolie robe en un



GAI! FRICOTONS!

Cervelle de boeuf en matelote. — Mettre tremper une cervelle de boeuf dans l'eau froide, enlever la petite peau et les filets de sang qui la recouvrent. La déposer dans une casserole où elle trempe dans l'eau froide avec sel, poivre, thym, laurier, persil, un oignon coupé en tranches, une gousse d'ail, une cuillerée de vinaigre; trois quarts d'heure de cuisson, puis retirer de l'eau. Mettre fondre dans une casserole une noix de beurre, ajouter une cuillerée de farine. Remuer, laisser roussir, verser dedans un verre d'eau et un demi-verre de vin rouge. Remuer bien et ajouter sel, poivre, bouquet garni, dix petits oignons et un quart de livre de champignons. Lorsque les oignons sont cuits, remettre la cervelle, et la laisser bouillir doucement pendant un quart d'heure. Servir chaud sur des petits croûtons taillés en losanges et frits dans le beurre.

Règlement particulier de Garcia Moreno

Chaque jour j'assisterai à la messe; je réciterai le rosaire et lirai, outre un chapitre de l'Imitation, ce règlement et les instructions y annexées.

Je prendrai soin de me conserver le plus possible en la présence de Dieu, surtout dans les conversations, afin de ne pas excéder en paroles. J'offrirai souvent mon cœur à Dieu, principalement avant de commencer mes actions.

Je dirai dans les tentations: Que penserai-je de tout cela à l'heure de mon agonie?

Dans ma chambre, je n'aurai jamais rien assis quand je puis le faire debout. Je n'aurai jamais parlé de moi, si ce n'est pour avouer mes défauts et mes fautes.

Faire effort, par un regard sur Jésus et Marie, pour contenir mon impatience et contraindre mon inclination naturelle: être aimable, même avec les importuns; ne jamais parler de mes ennemis.

Tous les matins, avant de me lever à mes occupations, j'écrirai ce que je dois faire, attentif à bien distribuer le temps, à ne m'adonner qu'à des travaux utiles, à la continuation d'une manière persévérante; j'observerai scrupuleusement les lois, et n'aurai d'autre intention dans tous mes actes que la plus grande gloire de Dieu.

Je ferai l'examen particulier deux fois par jour sur l'exercice des vertus, et mon examen général le soir; je me confesserai chaque semaine.

J'éviterai les familiarités, même les plus innocentes, comme le demande la prudence. Je ne passerai pas plus d'une heure à me distraire, et, d'ordinaire, jamais avant 8 heures du soir.

Frère esquif

Balance sur l'onde tranquille, Sans bruit sous le bleu firmament, Vers le port, le suprême asile, Mon frère esquif va doucement...

O chère paix de mon voyage, Rien ne peut t'être comparé; Calme, j'ai quitté le rivage, Calme, je suis le flot moiré.

Je ne crains aucune souffrance, Ni les troubles, ni le chagrin; J'ai pour pilote l'Espérance Et pour voûte le ciel serene.

Que m'importe l'éclair sinistre Qui viendra, signe précurseur, Puisque le Seigneur enregistre Mes efforts, Lui, mon Défenseur.

Je me console et me résigne; De Dieu j'obéis à la loi: Je suis au fil de l'eau la ligne Qu'il traça sûrement pour moi, G. A.-S.-B.

Petite Anthologie

LE FAUCHEUR

L'herbe, très haute, ondula doucement, comme un lac. Maintenant que le jour grandissait, on voyait toutes les fleurs semées parmi les tiges de l'herbe. C'était une profusion de taches rouges, bleues, jaunes, blanches, entremêlées de couleurs plus tendres sur le fond sombre de la prairie.

Jean-Pierre sautait sa faux et l'anguilla. Les coups de la pierre sur l'acier révélaient le grand silence du pré; des alouettes se levaient et montaient droit au ciel, en chantant.

Jean-Pierre abaissa sa longue lame, et à toute volée il ouvrit l'andain. L'herbe tomba. Maintenant, Jean-Pierre faisait de grands pas; sa faux avait un mouvement régulier et continu; à chaque coup, les tiges s'inclinaient, courbées au pied; une longue jonchée verte marquait le passage du faucheur.

La prairie frémissait: les herbes et les fleurs se penchaient, comme si elles imploraient la pitié du faucheur. Des papillons, levés tôt, se gorgeaient de suc, sachant peut-être qu'ils se posaient sur ces fleurs pour la dernière fois.

Jean-Pierre fauchait, il n'entendait pas les plaintes des oiseaux tremblants pour leurs nids.

(P. VERDENE.)

LA RECOLTE DU HOUBLON

Les femmes entrèrent dans la houblonnière qui alignait, sur huit rangs, ses huit cents pieds de hou-

blon et disparaissent comme dans des vignes gigantesques... Le vieux fermier, ses deux fils et le valet de ferme saisirent chacun une des perches, lourdes du poids de la moisson; les vrilles, les clochettes écaillées, les feuilles tremblèrent; et, après que les femmes agenouillées eurent coupé les tiges au ras du sol, les perches soulevées sortirent de terre et furent inclinées et dépliées des lianes qu'elles avaient portées. Tiges, feuilles et fleurs s'abattirent et furent réunies en tas pour être enlevées par les chariots.

L'odeur amère et saine s'élevait; et le bourdonnement de la bande s'en allait dans l'étendue immense rayée de prairies, de chaumes et de luzernes.

(R. BAZIN.)

tablier qui coupe le devant. N'étant pas maintenus dans le bas, comme ils le sont à la taille, les plis s'écartent à peine, mais suffisamment pour que la jupe ne reste plus strictement droite. Les côtes taillées un peu en forme facilitent ce mouvement.

Nous voyons aussi d'autres jupes, plissées à gros plis, entières ou en partie, dont les plis sont plus larges à la base qu'au montage. Il est naturel alors que la jupe ait une ligne évasee. La coupe de ces jupes est diverse suivant les modèles. Tantôt la jupe se taille très en forme et les godets ainsi obtenus sont écrasés au fer et couchés comme des plis ordinaires. Tantôt la jupe se compose d'un ou de plusieurs plis droits fil. Dans ces cas on forme des plis plus creux du haut que du bas et s'écartant davantage à l'ourlet qu'à la taille. La jupe qu'on obtient de cette façon semble être faite de sections un peu en forme, chevauchant les unes sur les autres.

Les jupes entièrement plissées droit fil qu'on porte encore doivent elles aussi s'appuyer exactement aux hanches. Pour l'obtenir, on resserre les plis progressivement à partir du saillant des hanches jusqu'à la taille en les faisant croiser davantage les uns sur les autres; puis on les maintient ainsi soit par des piqures, soit par des bandelettes.

(La Mode Pratique)

La question scolaire à Saint-Henri

On nous dit que la requête mise en circulation dans la partie ouest de la ville afin de recueillir des signatures pour protester contre la centralisation des 7-8-9-10èmes années compte actuellement plus de 2200 signatures.

Mercredi prochain, 1er août, une grande assemblée publique se tiendra dans le sous-sol de l'église St-Henri à 8 h. p.m. Discours d'orateurs au fait de la question.

(Communiqué)

BON A SAVOIR

Les brûlures. — Un des accidents les plus fréquents et les plus douloureux auxquels nous sommes exposés, est sans contredit la fâcheuse brûlure. Dans les cas de brûlures graves, il faut sans hésiter appeler le médecin; mais lorsque l'accident ne présente pas de gravité, on peut le soigner sans le secours d'un praticien.

Pour les brûlures légères, on calmera la douleur et on empêchera la production d'une cloque en passant sur la brûlure, pendant une dizaine de minutes, un morceau de savon blanc trempé dans l'eau.

On calme également la douleur des brûlures superficielles en faisant couler dessus, lentement et sans interruption, le contenu d'un siphon d'eau de Seltz. Eviter les lavages à l'eau ordinaire, qui donnent un mauvais résultat.

Si la brûlure est plus grave, on calmera la douleur en badigeonnant les parties atteintes, au moyen d'une petite bougie de ouate imprégnée d'acide picrique. Mais si l'on n'a pas de pharmacien à proximité et que l'on soit réduit à ses propres ressources, voici quelques remèdes que l'on peut faire soi-même:

Enduire abondamment la partie malade d'huile d'olive; verser ensuite de la fécule. On obtiendra ainsi une sorte de pâte que l'on fixera avec des bandes à peine serrées.

On peut utiliser de la même façon de la gelée de groseille ou de la gelée de pomme, même de miel.

Un excellent procédé consiste à délayer de la levure de bière dans de l'eau bouillie pour obtenir une pâte molle. En imprégnant de la gaze à pansement que l'on appliquera à même sur la brûlure. Tenir ce pansement toujours humide en le renouvelant tous les jours, ou deux fois par jour, suivant les circonstances.

Cuillères et couteaux chez nos pères

Les cuillères étaient connues depuis longtemps, et toutefois leur usage n'était pas encore très répandu au XVIe siècle. Charles V, qui possédait quatre cent quatre-vingt-douze hanaps d'or ou d'argent, avait seulement soixante-dix cuillères. Il est évident que si l'habitude eût été de prendre sa soupe avec une cuillère, le magnifique roi neût pas reculé devant cette dépense, et que, d'un autre côté, on ne donnait pas des cuillères de bois à des personnes qui mangeaient dans des écuelles d'or ou d'argent.

Pour manger les soupes et autres mets liquides, chaque convive prenait l'écuelle par les deux oreilles, ainsi petit à petit. Montaigne nous dit qu'il avait conservé cette coutume et n'usait jamais de cuillère. Quand on n'avait qu'une écuelle pour deux personnes, on s'en partageait le contenu à l'amiable, soit par le même procédé, soit par l'emploi alternatif de deux cuillères.

A la fin du règne de Louis XIV, une grande dame voulant offrir de la sauce à l'un des convives, retirait la cuillère de sa bouche pour la plonger dans la saucière. Vers la même époque, les invités pouvaient encore la soupe au même plat, chacun avec sa cuillère.

La rareté des cuillères et des fourchettes donna de bonne heure une grande importance au couteau. Cependant, jusqu'à la fin du XVIe siècle, il était rare que chacun eût le sien.

L'usage des couteaux sans pointe pour le service de la table ne paraît pas avoir été introduit au XVIIe siècle. Peut-être en doit-on l'adoption au cardinal de Richelieu. «Le chancelier (Séguier), raconte Tallemant, est l'homme du monde qui mange le plus malproprement... Il se curait un jour les dents chez le cardinal avec un couteau. Le cardinal s'en aperçut, et fit signe à Boisrobert; après, il commanda au maître d'hôtel de faire épouiser tous les couteaux».

PETIT CARNET

LAMARCHE-DEGRACE

On annonce le mariage de Mlle Lucienne Lamarche, fille de M. le Dr L.-A. Lamarche, décédé, et de Mme Lamarche, avec M. Antoine DeGrâce, fils de M. et Mme Philippe DeGrâce. La bénédiction nuptiale sera donnée en l'église Saint-Pierre-Claver, le mardi 7 août, à 7 h. 30 a.m.

On annonce les fiançailles de Mlle Marguerite Roux, fille du docteur et de madame J.-P. Roux, de Montréal, avec M. Jean-Marie Gauvreau, fils du docteur et de Mme J.-N. Gauvreau, également de Montréal.

EATON

Notre Magasin est Fermé
toute la Journée le Samedi
Pendant Juillet et Août



Les marchandises achetées le vendredi après-midi seront livrées le samedi matin.

Lisez les annonces de samedi pour les offres spéciales de la Vente Semestrielle de meubles et d'articles d'ameublement.

THE T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

NOUVELLE BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

CHAQUE VOLUME, PRIX SPECIAL: 30 sous

La douzaine assortie, \$3.00, (franco \$3.50)

Collection de luxe et publiée sur beau papier glacé et ornée de nombreuses illustrations en demi-ton, texte sur 2 colonnes, format 6 x 9. Jolies couvertures illustrées et en couleurs, de 124 à 164 pages par volume.

Série A — Romans — Voyages — Aventures

AFRE, Marie — Beryllathis
— La Révolte du Bronze
— L'Heure de Grâce
BARRACAND, Léon — La Rançon de la Gloire
— Dormilhouze-la-Jeuine
BAUSSAN, Charles — Fleurs de Paix, Fleurs de Guerre
BEDAOUI, E. — Le dernier Pélerinage de l'Etoile en Terre Sainte
BILLAUD, Pierre — Au Moulin de Virelune
CARRERE, Henri — La Vraie Lumière
COLOMBAN, Max — Le Mystérieux Voyageur
— L'Ermite de Beauregard
— Les Trois Filles de Messire Erbert
— L'Héritage de l'Oncle Correntin
— Olivette et Miguelito
DONEL, Lucien — Le Chardon Bleu
DOURLIAC, Arthur — Les Prétendants de Claudette
DUGUET, Roger — Au Drapeau!
— Après l'Option
HEUZE, Paul — Le Diadème de Cristal
HUE, Gustave — Quand l'été s'annonce
LACHESNAIE — Le Carillon et l'Enclume
LIMOSIN, Jean — De Verdun à l'Yser
— Sur le Front Lorrain
MAYVAL, C. — Au Temps Jadis
Addi — La petite caporale
MAUCLERE, Jean — La Voie qui Monte
NALIM — L'Esclave Blonde
— L'Imagier du Roi Jean
MILOT, abbé J. — La Meilleure Part ici-bas
— Le meilleur moment pour être Prêtre
PLESSIS, Frédéric — Saint-Euphrasie-Chasses
PUJO, A. — Ariette
RIMAG, Anne de — Francisco
ROMAIN-LE MONNIER, J. — Sonnez encore
VERRIERES (des) — Alors, ils le reconurent
VEZIERE, Jean — Des Fleurs sur la Route
— Le Journal d'un Potache
VIOLA, Jean — Quelques Braves Gens
VISMES, Henriette de — Lettres sans réponses
VITIS, Charles de — Suzanne la Doctoresse
FOURNIER, André — Suivez-moi

Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal

ROUX-GAUVREAU

On annonce les fiançailles de Mlle Marguerite Roux, fille du docteur et de madame J.-P. Roux, de Montréal, avec M. Jean-Marie Gauvreau, fils du docteur et de Mme J.-N. Gauvreau, également de Montréal.

LETTRES DE FADETTE

Toutes les séries, 3e, 4e, 5e, 55c franco chacune.

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Feuilleton du "Devoir"

PETITE JOSE

par PIERRE PERRAULT

16 (Suite)

Et les frais de voyage? Possédaient-ils quatre cents francs à eux deux une fois rentrés au Vieux-Logis? A peine!

Quatre cents francs! c'était de quoi marcher deux mois... trois, peut-être, étant données les ressources qu'offrait le jardin.

Mais, s'ils continuaient d'occuper l'appartement de leur oncle, ils devraient le payer.

Qu'était la propriétaire? Yvon ne la connaissait pas. Depuis l'époque où le commandant avait quitté la maison primitivement louée, prétextant de l'exiguïté de son nouveau logement, il n'avait point fait venir son neveu à l'abbaye.

C'était lui qui se rendait à Paris, à Pâques, et allait retrouver le frère et la sœur à la plage choisie pour y passer le temps des grands congés.

Et si Mlle Marinville réclamait le terme du loyer à jour dit, de quoi vivraient-ils?

"J'ai été d'une imprévoyance folle, s'avoua Yvon. Je me suis laissé vivre, me croyant à l'abri des embarras d'argent, parce que mes goûts étaient en harmonie avec mon petit revenu..."

"Combien j'ai eu tort de fermer les oreilles aux conseils de mon oncle, lorsqu'il me poussait à choisir une carrière! Et, à présent, de quel côté me tourner?"

"Et j'ai chargé d'âme! Tiphaine ne doit pas souffrir de la situation actuelle, la pauvre petite!"

"D'autre part, me voilà immobilisé à l'abbaye jusqu'au retour de mon oncle. Tant qu'il ne me sera point prouvé que nos valeurs ont été déposées par lui dans une banque, je dois les supposer cachées en quelque coin de cette maison, et la prudence veut que je monte la garde."

"Mon oncle me renseignait à ce sujet, sans doute, dans la lettre perdue."

"Quelle fatalité! Mais... j'y pense! Son notaire doit être au courant de ses habitudes; et son notaire, c'est celui de l'abbaye; je me souviens d'avoir accompagné mon oncle, une fois, à son étude."

Il se leva, décidé à aller consulter sur-le-champ.

Il en profiterait pour déjeuner à l'hôtel, la femme de ménage annonçant à la cousine Bégnan n'ayant point paru encore.

L'étourdi oublia que, avec cette combinaison, Nestor et Riquet joueraient...

M. Sigonnet était bien le notaire du commandant Friardel; mais il ignorait le premier mot de ses affaires.

La seule qu'ils eussent traitée ensemble était l'acquisition, par l'officier en retraite, d'un vaste terrain d'un vaste terrain transformé en parc, peu après son installation à l'abbaye, et que, depuis quelques années, il avait remis en vente.

Le notaire ouvrit des yeux énormes, quand Yvon lui certifica que son oncle possédait au moins trois cent mille francs; et une fugitive expression de pitié traversa son regard, lorsque le jeune homme ajouta que son avoir, joint à celui de sa sœur, dépassait un peu cette somme.

Mais son visage se rasséna si vite, que Le Drennec eut peine à démêler ce rapide conflit d'impressions.

Il l'avait saisi, cependant, et eût-elle été sollicité le tabellion de s'expliquer en toute franchise, sans la rencontre qui orienta son esprit sur une autre pente.

Une jeune fille tournait l'angle de l'habitation, chargée d'une gerbe de roses, à l'instant où il descendait les degrés du perron, en compagnie de M. Sigonnet, qui avait tenu à le reconduire jusqu'au seuil du jardin.

Grande, brune, des yeux très longs, d'un brun fauve pointillé de vert, mais bien enchaînés et surmontés de fins sourcils, de beaux cheveux savamment disposés, des traits délicats, un teint dont l'éclat lui permettait de braver le voisinage de ses roses, la démarche souple harmonieuse dans toute sa personne, elle éblouissait.

Peut-être la courbe impérieuse des lèvres et le pli volontaire du front étaient-ils des indices à ne négliger, non plus que la singulière nuance des prunelles... Mais on se laissait si bien prendre au charme de l'ensemble, que l'on oubliait d'analyser les dessous de la physionomie.

Yvon lui-même, si observateur, subit cette impression d'attrait sans songer à la discuter.

Ma fille Georgette! prononça le notaire d'un ton où l'orgueil perçait malgré lui.

Yvon, qui avait salué en apercevant la jeune fille, s'inclina de nouveau.

Sa personnalité intriguait Georgette. A coup sûr, il n'était point du pays, ni des environs, puisqu'elle ne le connaissait pas.

D'un coup d'oeil rapide, elle interrogea son père.

Répondant aussitôt à cette question muette, celui-ci présenta Yvon en ces termes:

M. Le Drennec, le neveu du commandant Friardel.

Le neveu du commandant!

Cette qualité, jointe à l'apparence distinguée d'Yvon, retint l'attention de Georgette.

Elle se rapprocha, et tout de suite:

— Nous apportez-vous des nouvelles de votre oncle, Monsieur? Son mystérieux départ à tant surpris tout le monde, à l'abbaye!

— On s'est ému à tort; je ne sais où est allé mon oncle, il est vrai, répondit Le Drennec, mais je ne suis nullement en peine de lui. Je l'attends de jour en jour.

Georgette proposa de faire le tour du jardin, afin de gagner la porte de sortie par le long.

Et elle reprit, désirant se montrer aimable:

— Je me souviens d'avoir joué, jadis, avec une toute petite fille qui vint, certain été, passer un mois chez le commandant. Il habitait alors une grande maison située rue DuGuesclin.

Cette petite fille se nommait Tiphaine; un nom rare chez nous.

— Mais non point en Bretagne; c'est ma sœur. Elle a passé, en effet, un mois ici à la suite d'une période de croissance trop hâtive qui l'avait anémiée. Elle avait six ans; nous venions de perdre notre mère...

— Tiphaine est blonde comme un épi, n'est-ce pas? poursuivit Georgette, sans s'arrêter au souvenir du deuil évoqué par Yvon.

— Blonde comme un épi... répéta-t-elle; c'est tout à fait cela. Mais, alors, Mademoiselle, nous aussi, nous avons dû nous rencontrer chez mon oncle!

— Non, Monsieur. Quand vous êtes arrivé à l'abbaye, j'étais avec mes parents aux bains de mer. Tiphaine ne viendra pas vous rejoindre au Vieux-Logis?

— Peut-être... Cela dépendra des circonstances.

— Amenez-la-moi tout de suite, n'est-ce pas, si elle vient?

— Vous aurez sa première visite, Mademoiselle. Ma sœur sera trop heureuse de retrouver son ancienne compagne de jeux.

— Oh! c'est si lointain! Mais nous refferons connaissance. Je la présenterai à toutes mes amies. Notre petit cercle est plein d'entraîn.

(à suivre)

Le Journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité est assurée). GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES PRIS DU GROS

Sujets aux variations du marché.

LE MARCHÉ DE LA FARINE

On ne rapporte pas de change-

ment de prix.

Voici les prix cotés par la mai-

son Elzébet Turgeon pour la fa-

rine et les engrais alimentaires.

Par baril, 2 sacs:

Première patente \$7.60

Deuxième patente \$7.00

Forte à Boulanger \$6.80

Farine à pâtisserie \$7.00

Farine d'avoine roulée, 90 lbs \$3.90

Farine d'avoine roulée, 80 lbs \$3.50

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Le marché des engrais est tou-

jours sans changement.

Gru blanc, tonne \$43.20

Gru rouge, tonne \$36.25

Son, tonne \$32.25

BEURRE ET FROMAGE

Le marché du beurre est resté

stable et les prix restent les mêmes

ainsi que pour les fromages.

(Prix de gros de la maison Gunn,

Langlois & Cie).

Beurre:

De crémère, à la livre 39s.

De crémère, en blocs 40s.

De cuisine 33s.

Fromage:

Québec doux, meule, 20 lbs 23s.

Québec, doux, au moule 24s.

Canadien fort mte de 80 lbs 28s.

Canadien fort, au moule 29s.

Kraft, boîte de 5 lbs 34s.

Kraft, boîte de 1 lb 36s.

Oka 37s.

OEUF

Le marché continue d'être fer-

me et les prix n'ont pas varié.

(Prix fournis par la maison Z.

Limoges & Cie).

Oufs frais:

Chanteclerc 46s.

Extras 43s.

Premiers 37s.

Seconds 33s.

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison

A. LaFond).

Le marché est à la hausse.

Gros, — Les patates coûtent, au

gros, \$1.15 en sacs de 90 livres

prises au wagon.

Detail, — On les vendent aux dé-

tailleurs \$1.25 le sac de 80 livres.

CEREALES ET FOURRAGES

Le marché est considérablement

à la baisse pour le blé et pour la

voine.

La maison Joseph Quintal, ltee,

cote les prix de vente suivants, à

Montreal:

BLE

No 1, Northern \$1.31

No 2, Northern \$1.28

No 3, Northern \$1.19

AVOINE

Ouest No 2 68s.

Ouest No 3 65s.

D'alimentation No 1 62s.

D'alimentation No 2 60s.

Mais argentin \$1.12

Blé à volaille, qualité moyenne,

par 100 livres \$2.25

L'avoine à venir est vendue à 2

sous de moins que les prix donnés.

FOIN

Mil No 1 \$13 à \$14

Mil No 2 \$11 à \$12

Mil No 3 \$10

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison S.-E. Mallette,

163 des Commissaires Est.

FRUITS

Oranges Sunlight, 7.50 à 8.50 la boîte

Oranges Red Ball, 6.00 à 7.50 la boîte

Citrons Red Ball, 8.00 à 9.00 la boîte

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
1115 Abitibi	57	57	57	57
43 Asbestos Corp.	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2
8 Bell Telephone	94	94	94	94
2747 Brazilian	162 1/2	163	162	163
140 Brompion	40	40	40	40
100 Bldg. Products	33	33	32 1/2	33
10 Can. Ind. Alconol	60 1/2	60 1/2	60 1/2	60 1/2
317 Can. Ind. Alconol	40	40 1/2	40	40 1/2
300 Can. Ind. Alconol	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2
807 Can. Pow. and Pap.	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
60 Can. Steamship	34 1/2	35	34 1/2	35
40 Chas. Gurd	82 1/2	82 1/2	82 1/2	82 1/2
21 Can. Smelting	252	252	252	252
172 Dom. Bridge	81	82	81	82
10 Dom. Textile	103	103	103	103
3000 Int. Nickel	93	94 1/2	93	94
35 Lake of Woods	55	55 1/2	54	54
40 Lake Ont. Brew	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
65 Laval	39	39	39	39
40 Massey-Harris	105	105	104	104
457 Mont. Power	123	123 1/2	123	123
285 Nat. Breweries	86	86	86	86
25 Nor. Mex. Power	390	390	390	390
13 Orlivie	101	101	101	101
3 Pennam's	75	75	74	74
250 Port Alfred	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2
201 Power Corp.	75 1/2	75 1/2	75 1/2	75 1/2
265 Price Bros.	85	86	85	85
357 Quebec Power	88 1/2	88	88 1/2	88 1/2
857 Swanigan	190	190	189 1/2	190
115 Steel of Canada	81	81	81	81
20 Wayagmack	108	108	108	108
165 Winn. Elec.				

Sur la mort de Loewenstein

UNE OPINION FINANCIERE

L'Économiste canadien, la revue financière de la maison L. G. Beaubien, parle des conséquences dangereuses "qui y a toujours lorsqu'une affaire importante est dirigée et contrôlée par un seul homme et il cite en exemple la perturbation que la mort de Loewenstein a causée à certaines valeurs financières. Voici ce qu'il dit:

La démolition de certains titres sur les marchés financiers d'Europe et d'Amérique par la disparition mystérieuse de Loewenstein fait une fois de plus toucher du doigt le point faible des entreprises reposant surtout sur la personnalité d'un homme. Un journal financier de Toronto rappelle à ce sujet ce qu'il advint à la Bourse de New-York il y a quelques années, quand le célèbre Durant, (de Nemours), fut victime d'un accident d'auto. Quand les solitaires de la finance et de l'industrie ont le temps de voir venir la mort et de préparer, avec le concours d'une dizaine d'avocats d'affaires, leur testament, les entreprises dont ils étaient l'âme n'ont pas trop à souffrir, car dans un monde où la poursuite des biens matériels est si ardue la compétence s'acquiert vite et il est rare que les grandes sociétés de fidéicommissaires "trust", généralement chargées de l'administration des héritages, ne trouvent pas, à prix fort, les hommes qu'il leur faut pour remplacer avantageusement le disparu. Même il arrive souvent que les entreprises bénéficient du changement, car, avec l'âge, la routine finit par gagner les plus allants, et il est rare qu'un simple gérant formé à bonne école ne puisse devenir du jour au lendemain plus habile que son maître à la direction générale. Ce qui est à redouter, l'accident amène les catastrophes, c'est l'écroulement subit du moteur humain. Il y a là une éventualité à examiner dans l'achat d'un titre, et plus l'action du moteur est trépidante (celle de Loewenstein l'était à l'extrême), plus il faut se défier.

La vente de la Laurentide

On rapporte de Québec qu'au moment de s'embarquer pour l'Europe où il fera un voyage de quelques semaines, le vice-président de la Shawinigan Power Company, M. Julian C. Smith, a confirmé l'achat par la Shawinigan de la Laurentide Power. Les actionnaires de la Laurentide, dont la Canada Power avait le contrôle, recevaient \$150, en argent pour chaque action qu'ils détenaient plus une action de la Shawinigan.

Les revenus de la M. L. H. & P.

DEPUIS 25 ANS

Dans une circulaire qu'elle vient de faire tenir à ses clients actionnaires, la Montreal Light, Heat and Power Company, attire leur attention sur le fait que ses revenus bruts ont augmenté de \$1,760,285, en 1902 à \$20,314,902 en 1927. Voici les chiffres que cite la compagnie en regard de l'augmentation de la population pendant la même période:

La BOURSE DES MINES

(Toronto Mine Exchange)

Liste des ventes de la journée d'hier, sur la BOURSE DES MINES de Toronto, montrant le haut et le bas des valeurs.

Liste fournie par le D.R. M. TESSIER, gérant des titres, Atwell & Co., 610, rue Saint-Jacques

STOCKS	Haut	Bas	Perm.
Abnans	3.35	3.23	3.29
Acanda	21	20	21
Amulet	6.35	6.20	6.24
Amby Cooper	31 1/4	31 1/4	31
Arca	43	40	42
Barr	51	50	51
Berry Holling	55	49	51
Columbia	3	3	3
Central Manitoba	1.60	1.60	1.60
Corona	65 1/2	65 1/2	65 1/2
Castle	60 1/2	60 1/2	60 1/2
Castle Reserve	46	46	46
Capitol	14	13 1/2	14
Stadeaux	13 1/2	13	13 1/2
Don Boyen	25	23	23
Great	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Grove Daley	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Gold Hill	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Goldale	26	26	26
Good Fish	11	11	11
Hollinger	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Hudson Bay	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Howey	97	97	97
International Nickel	94	91 1/2	91 1/2
Kootenay	24	23	23 1/2
Kirkland Lake	1.48	1.47	1.48
Lake Shore	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Malmbry	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Marine Corporation	3.40	3.35	3.40
Marietta	1.10	1.10	1.10
Moffitt Hall	23	23	23
Big Missouri	60	58	59
Noranda	35 1/2	35 1/2	35 1/2
Potter	10	9 1/2	9 1/2
Port Breille	43 1/2	43 1/2	43 1/2
Pioneer	19	19	19
Premier	2.40	2.30	2.40
St. Lawrence	2.50	2.50	2.50
Shaw	6.00	6.15	6.00
St. Lawrence	8.00	7.50	8.00
Tuck Hughes	9.50	9.50	9.50
Tough Oakes	20	20	20
Township	3.50	3.50	3.50
Vipond	47 1/2	47 1/2	47 1/2
Windsor	3.70	3.60	3.70

Le marché du change

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie:

Le premier prix indique le pair; le second, le cours du jour.

COURS MOYENS LE 27 JUILLET 1928

Angleterre, £, \$4.86 2-3 \$4.86

France, Franc \$19.3c \$19.3c

Belgique, Belg \$13.9c \$13.9c

Italie, Lire \$0.527 \$0.527

Suisse, Franc \$19.3c \$19.3c

Hollande, Florin \$40.2c \$40.2c

Espagne, Peseta \$16.5c \$16.5c

Suède, Couronne \$26.7c \$26.7c

Norvège, Couronne \$26.7c \$26.7c

Danemark, Couronne \$26.7c \$26.7c

Brésil, Milreis \$3.32 \$3.32

Etats-Unis, Dollar \$1.00 \$1.00

Allemagne, R. M. \$23.8c \$23.8c

La production des métaux précieux

Ottawa, 27. — La production d'or au Canada, d'après un rapport du bureau fédéral de la statistique, a été encore plus élevée en 1927 que par les années passées. Elle s'est établie à 1,862,785 onces fines représentant au taux-étalon de \$20.71834 l'once un montant total de \$38,300,464. En 1926, la production a été de 1,754,228 onces, soit une valeur de \$36,263,110.

La production par province s'établit comme suit: Nouvelle-Ecosse, 3,151 onces; Québec, 8,311 onces, soit une augmentation de près de 100 p. c. dans chaque cas; Ontario, 1,627,050 onces contre 1,497,215 en 1926; Manitoba, production stationnaire de 182 onces; Colombie Britannique, 183,094 onces, soit une diminution de 19 p. c. sur l'année précédente; Yukon, 30,925 onces.

Les opérations beaucoup plus actives dans la Nouvelle-Ecosse ont été causées de l'augmentation tandis que dans Québec, c'est le développement des mines de l'Abitibi, où l'on trouve des minerais contenant de l'argent, du plomb, du zinc et de l'or, qui est responsable de l'augmentation de 100 p. c. de notre production aurifère. Dans l'Ontario, à peu près tous les districts aurifères ont marqué une augmentation. On a retiré plus de minerais et on a obtenu plus, des minerais de nickel et de cuivre de la région de Sudbury.

La production de minerais, pour l'ensemble du pays, a été de 1,307,917 tonnes. On y a retiré en plus 43,574 tonnes de nickel.

Le capital immobilisé dans cette industrie est de \$69,436,704 dont \$38,893,815 sont investis dans les terres, édifices et différents matériels, aux mines; \$17,954,652 dans les raffineries, le minerai et le produit fini en mains; \$6,789,455, montant disponible en mains et \$5,789,782 représente les dettes dues et les effets de commerce à recevoir.

LE PLATINE

La production de platine, pendant la même année, s'est élevée à 11,228 onces fines contre 9,521 l'an précédent. La valeur, toutefois, est tombée de \$923,607 en 1926 à \$717,613, l'an passé.

PALADIUM, RHODIUM ET IRIIDIUM

La production combinée de paladium, de rhodium et d'iridium a été de 11,545 onces fines d'une valeur totale de \$554,190 l'an dernier, contre 10,024 onces fines d'une valeur de \$640,178 en 1926. Le Canada est au troisième rang pour la production du platine dans le monde, étant dépassé par la Russie et la Colombie.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours communiqués par Geoffroy et Cie

Membres de la Bourse de Montréal.

101, rue Notre-Dame ouest

Américain	Ouv.	Haut	Bas	Midi
American Can.	89 1/2	90 1/2	89 1/2	90 1/2
American Smelting	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
American Tel. and Tel.	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Anacosta	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Baltimore and Ohio	105 1/2	105 1/2	105 1/2	105 1/2
Bethlehem Steel	56 1/2	56 1/2	56 1/2	56 1/2
Canadian Pacific	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Chicago Rock Island	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Chrysler Motors	73 1/2	73 1/2	73 1/2	73 1/2
Famous Players	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
General Motors	100 1/2	100 1/2	100 1/2	100 1/2
General Electric	119	119	119	119
Goodyear	53 1/2	53 1/2	53 1/2	53 1/2
Hudson Motors	80 1/2	80 1/2	80 1/2	80 1/2
International Paper	70	70	70	70
New York Central	102	102 1/2	102	102 1/2
New Haven	95 1/2	95 1/2	95 1/2	95 1/2
Packard Motors	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2
Pan-American B.	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2
Pennsylvania R. R.	64 1/2	64 1/2	64 1/2	64 1/2
Pierce Arrow	11	11	11	11
Radio Corporation	170	172 1/2	170	172 1/2
Standard Oil Cons.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Standard Oil of New Jersey	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Studebaker	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2
Union Pacific	194	194	194	194
U. S. Rubber	32	32 1/2	32	32 1/2
U. S. Steel	44 1/2	44 1/2	44 1/2	44 1/2
Whitely Overland	20	20 1/2	20	20 1/2

MONTREAL CURE MARKET

Membres de la Bourse de Montréal

Membres du Montreal Curb Market

Maison Fondée en 1872

L. J. FORGET & CIE

(T. W. McNULTY)

Membres de la Bourse de Montréal

Membres du Montreal Curb Market

469-473, rue St-François-Xavier

Nouveau Numéro de Téléphone

MAIN 8191*

Les actions privilégiées 6%

et les obligations 1% hypothèque 5 1/2%

de la

Cie des Papiers Rolland

(Limitée)

sont des valeurs qui se recommandent par leur sécurité,

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Gene Tunney a conservé son titre de champion mondial en déclassant Tom Heeney, hier soir

Le vainqueur de Jack Dempsey a remporté un knockout technique à la onzième ronde contre le pugiliste de la Nouvelle-Zélande — L'arbitre met fin au combat — Heeney se montre fort courageux

UN FIASCO FINANCIER

Le promoteur Tex Rickard a du subir une perte de \$225,000, avec la soirée de boxe au Stade des Yankees — Cinquante mille personnes sont témoins de la rencontre — Les préliminaires

New-York, 27. — Gene Tunney, qui a conquis le titre de champion du monde des poids lourds en triomphant de Jack Dempsey, a défendu son titre hier soir au Stade des Yankees contre Tom Heeney, pugiliste de la Nouvelle-Zélande, dans un assaut limité à quinze rounds et le protégé de Billy Gibson n'eut aucune difficulté à vaincre son adversaire car à la onzième ronde, alors que Tom avait la figure tout en sang et qu'il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, l'arbitre mit fin aux hostilités et le champion gagna par un knockout technique.

Le vainqueur de Dempsey malmené son rival hier soir au point que celui-ci tomba d'épuisement après avoir fait preuve d'un grand courage et d'un bel esprit combatif.



GENE TUNNEY, qui a défendu son titre avec avantage hier soir, en obtenant un knockout technique contre Tom Heeney, à la onzième ronde, hier soir, à New-York.

Plus de cinquante mille personnes ont été témoins de cette rencontre et comme Tunney est natif de New-York, inutile de dire que l'assistance lui était sympathique et qu'elle l'encouragea du commencement à la fin.

Tunney a donné une véritable leçon de boxe à Heeney et ce dernier n'a jamais eu la moindre chance au titre pendant le combat d'hier soir. Gene a frappé à volonté et dans la neuvième ronde il aurait mis son homme hors de combat, mais la cloche sonna juste à temps pour sauver Heeney. Le champion porta des coups de gauche à la figure de Tom pour ensuite lui appliquer de solides coups de droite au cœur et l'on peut dire que c'est la plus magistrale raclée jamais donnée à un aspirant au championnat des poids lourds et les connaisseurs s'accordent maintenant à dire que Tunney conservera encore longtemps la couronne qu'il détient depuis sa première victoire sur l'ancien protégé de Jack Kearns.

Tom Heeney fit preuve d'un grand courage et il fonça continuellement contre son rival, mais Tunney était trop scientifique pour le boxeur de la Nouvelle-Zélande et il évitait presque tous ses coups. D'après les points enregistrés, Tunney eut l'avantage dans neuf des onze rounds tandis que Heeney eut le dessus dans la première reprise et que la deuxième ronde fut nulle.

Au début, Tunney étudia son rival pendant que celui-ci se ruait sur le champion afin de pouvoir porter un coup décisif, mais après la conclusion de cette ronde initiale le champion n'eut aucune difficulté à parer les coups et à frapper à sa guise. C'est la science qui a vaincu la force brutale.

La rencontre entre ces deux poids lourds suscitait peu d'intérêt car les connaisseurs ne concédaient aucune chance de succès à Heeney et c'est pourquoi les recettes se sont à peine élevées à \$750,000 et le promoteur Tex Rickard doit subir une perte d'un quart de million de dollars. Tunney avait une garantie de \$25,000, tandis que la part de Heeney était de \$100,000.

Dans la dixième ronde, les spectateurs constatèrent que la fin était proche car lorsque cette reprise prit fin, Heeney était sur le dos, hors de combat, mais la cloche le sauva et il put revenir pour la ronde suivante, pour se voir déclarer vaincu par l'arbitre qui constata que le boxeur de la Nouvelle-Zélande n'était plus dans un état de se défendre et son geste fut hautement apprécié et approuvé par l'assistance.

Lorsqu'ils se sont pesés, au Stade des Yankees, Tunney a marqué 192 livres et Heeney 203 livres 1-2.

LES PRELIMINAIRES

Bill Daring, du bateau Arkansas, de la marine des Etats-Unis, a facilement eu raison de Frank Lang, de South Bend, Ind., en 1 minute 53 secondes de la deuxième ronde.

Les amateurs se réchauffèrent lorsque Jimmy Burne, de Louisville, s'essaya contre Big Boy Peterson, de la Nouvelle-Orléans. Burne obtint un verdict de partie nulle contre son adversaire.

Dans un autre combat prélimi-

naire, Johnny Grosso a facilement eu raison de Francisco Grasso, du Portugal, le battant en 37 secondes. Le combat était cédé pour dix rounds. Grosso pesait exactement 200 livres et Grasso 197 livres.

La foule commença à voir du sang lorsque George La Rocco a obtenu la décision sur Hand Heiller, d'Allemagne. Heiller se mit à saigner au début et augmenta à mesure que le combat continuait. Les journalistes durent se protéger, car le sang que perdait l'Allemand, arriva souvent sur leur copie et même sur leurs chemises. Le petit Patsy Haley, autrefois un grand boxeur de la catégorie poids-coq, était l'arbitre.

Ad Warren, de la Caroline du Sud, qui se signale depuis quelque temps, dans la catégorie poids-lourds, a triomphé de George Hoffman, de New-York, dans un combat de six rounds. Hoffman pesait 187 livres et Warren 185 livres.

LA RENCONTRE PRINCIPALE

Première ronde

Déterminé, Tunney porta un solide coup de droite à la mâchoire. Heeney évita de la punition et fonça avec des crochets de gauche et de droite. Il força le champion à reculer aux câbles. Heeney envoya un dur coup de droite à la tête. Se fiant à sa droite, Tunney porta deux coups à la mâchoire de Heeney. Mais un crochet de gauche faillit renverser le champion. Tunney reprit vite son équilibre et porta Heeney fonce de nouveau et porta deux coups au porteur d'un dur coup à la tête. Lorsque la ronde se termina Tunney était blessé à l'œil gauche.

Deuxième ronde

Tunney surpris de l'attaque de Heeney, se mit à boxer avec prudence. Il porta sa gauche à la tête de Heeney mais ne put tenir Heeney loin. Tunney bûcha de la gauche et de la droite mais ne put pas faire ralentir son adversaire. Ils échangeaient avec furie au centre du ring. Tunney boxait pendant que Heeney fonçait. Lorsqu'un coup de gauche de Tunney porta bas, Heeney en fit mention et le champion sourit comme pour demander son pardon. Une seconde plus tard ils échangeaient avec beaucoup de furie. La cloche mit fin à un échange furieux.

Troisième ronde

Les deux boxeurs échangeaient et Tunney se servait de sa droite. Tom laissa tomber sa garde et resta devant le champion prêt à mêler. Tunney l'accommoda et il eut un échange à la tête et à la mâchoire. Heeney ne sembla pas aimer cette manière d'agir et il retourna sur la défense et il se servait de sa gauche. Heeney continuait de courir après lui. Tunney glissa pendant que Heeney portait un crochet de droite à la tête. Il faillit tomber mais ne fut pas lent à reprendre son équilibre. Heeney continua de bûcher à la tête et Tunney riposta avec de solides crochets de gauche dans le corps.

Quatrième ronde

Sympathique à Heeney, à cause de son courage, la foule se mit à encourager Heeney pendant qu'il fonçait et portait un solide coup de droite au menton du champion. Tunney logea deux coups de gauche au menton et secoua son adversaire avec un bon crochet de gauche. Pendant l'attaque pour de bon, Tunney mit toute sa force dans un coup de droite à la figure. Cette fois Heeney fut ébranlé de la tête aux pieds et Tunney pressa de plus en plus. Sentant le danger, pendant qu'il saignait d'une coupure au-dessous du menton, Heeney se mit à foncer avec furie et il atteignit le champion à la tête. Tunney essaya de se sortir de cette impasse, mais il fut atteint souvent avant que la cloche mette fin à la ronde.

Cinquième ronde

Tunney fonce avec sa droite dans le cœur de son adversaire, mais Heeney semblait aimer cette manière de se battre et il bûcha dans le corps du champion. Tunney frappa de la gauche et de la droite et Heeney se mit à saigner du nez. Boxant avec sagesse, Tunney porta encore des coups à la figure et dans le corps. Heeney continuait de foncer sans s'occuper de la punition qui pleuvait. Heeney glissa pendant que Tunney portait un crochet au menton. Mais il était sur pied avant que l'arbitre commence à compter. Tunney se servait bien de sa gauche.

Sixième ronde

Heeney pouvait faire peu contre la bonne défense du champion. Le champion calculait bien ses coups et tout à coup il porta un bon crochet de gauche à la figure suivie d'un autre coup dans le corps. Dans un corps à corps Tunney se contentait de bousculer son adversaire tout en se protégeant contre son crochet de droite. Pendant que Tunney dansait, Heeney manqua souvent. Ses coups fendaient l'air.

Septième ronde

Heeney réussit à acculer le champion aux câbles et porta un bon coup de gauche à la tête. Gene fut ébranlé et se tira rapidement de cette position. En moins d'une seconde il était au centre de l'arène. Gene continuait de boxer avec prudence.

Huitième ronde

A peine capable de voir à cause de sa blessure à l'œil gauche, Heeney continua de foncer. Mais Tunney l'attendait à chaque fois, mais son sportman ne semblait pas vouloir prendre trop de chance. Le spectacle devint de plus en plus repugnant pendant que Heeney encaissait coup sur coup. Toujours courageux Heeney persistait à foncer et porta un coup de droite et de gauche à la tête du champion.

Neuvième ronde

L'œil de Heeney semblait normal lorsqu'il revint au milieu du rond. Tunney arrêta Heeney qui fonçait et porta des coups de gauche et de droite à la tête et dans le corps. Heeney ne paraissait plus avoir de force. Tunney frappait facilement. Heeney était étourdi pendant qu'il encaissait à la tête. Fonçant par instinct, Heeney s'élança pour tomber dans un barrage et il fut touché par un coup de droite à la tête. Pendant que Heeney était au plancher la cloche mit fin à l'engagement. Heeney était étendu sur le dos et ses yeux se fermaient. Ses yeux se fermèrent et il ne put se relever pour la ronde suivante.

Dixième ronde

Heeney fonce et manqua de la gauche. Tunney le mesura par le coup final. Courageux et tenace Heeney fonce de nouveau et porta un coup de droite à la tête. Un coup au cœur bouscula Heeney encore une fois. L'arbitre poussa à peine se tenir debout. Il releva aux câbles et Tunney porta un jab comme pour le réveiller. Tunney bûcha à la tête et Heeney pliait. Il était impuissant.

Onzième ronde

Heeney tenta de porter un coup de gauche, mais manqua le but. Tunney calcula sa distance pour porter un coup décisif et sa figure était tout en sang. Tom se montra fort courageux et porta un coup de droite à la mâchoire. Un coup de droite au cœur ébranla de nouveau Heeney et l'arbitre constatait que Tom était dans l'impossibilité de continuer le combat mit fin aux hostilités.

Montréal vaincu par Rochester

Le club Rochester a joué hier pour la première fois cette saison, au Stade du Montréal, et il a remporté la victoire par un résultat de 3 à 2. Les visiteurs ont excellé au bâton, car ils comptèrent quinze coups réussis sur les balles des trois lanceurs locaux et n'eurent aucune difficulté à s'assurer la victoire.

Sherrid fut le choix du gérant Holly et tint bon dans les premières manches, mais il faiblit dans la septième et dut faire place à Miller puis celui-ci fut remplacé par Rusty Yarnell.

Le Montréal toucha Smith pour neuf coups réussis, mais ne purent frapper en temps opportun et ce la cause de sa défaite.

ROCHESTER	Ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Brown, 3b	4	2	4	1	2	0
Toporcer, 2b	5	0	1	1	3	0
Gelbert, ac	4	0	2	0	0	0
Southworth, cd	4	1	3	2	0	0
Felix, cg	4	1	1	2	0	0
I. Smith, lb	4	0	1	1	4	1
Layne, cc	4	1	2	0	0	0
Morrow, r	4	1	2	0	0	0
H. Smith, l	3	0	0	1	7	0

Totaux 36 6 15 27 13 0

MONTRÉAL	Ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Stapleton, 1b	4	0	1	1	0	0
Urbanski, 3b	5	0	2	1	4	0
Haines, cc	5	1	1	1	0	0
Gulley, cd	3	0	1	2	0	0
Daly, r	4	1	2	4	2	0
Shannon, cg	4	0	1	1	0	0
Farber, 2b	4	0	1	3	0	0
Schreiber, ac	2	0	0	1	2	0
Sherrid, l	0	0	0	0	0	0
Murphy	0	0	0	0	0	0
Miller, l	0	0	0	0	0	0
Yarnell, l	0	0	0	0	0	0
xx-D. Smith	1	0	0	0	0	0

Totaux 36 2 9 27 13 1

x-Frappa pour Sherrid dans la 7e. xx-Frappa pour Yarnell dans la 9e.

Résultat par manches

Rochester 000100212-6

Montréal 000000020-2

SOMMAIRE

Coups de deux buts: Southworth et Farber. Coups de 3 buts: Gulley. Bats volés: Brown (2), Gelbert, Urbanski. Sacrifices: H. Smith et Southworth. Double-jeu: Schreiber à Farber à Stapleton. Laissés sur les buts: Rochester, 7; Montréal 10. Bats sur balles de Sherrid, 1; (Brown); de Miller, 1; (Gelbert); de H. Smith, 3; (Stapleton, Gulley et Murphy). Retirés au bâton, par Sherrid 4; (Felix, H. Smith, 3); par H. Smith, 3; (Haines, Schreiber et Stapleton). Coups réussis sur Sherrid 10 dans 7 manches; sur Miller, 4 dans 1 manche 2-3; sur Yarnell, 1 dans 1-3 de manche. Balle mal lancée: Sherrid (1). Lanceur perdant: Sherrid. Arbitres: Finneran et Carpenter.

Heeney réussit à acculer le champion aux câbles et porta un bon coup de gauche à la tête. Gene fut ébranlé et se tira rapidement de cette position. En moins d'une seconde il était au centre de l'arène. Gene continuait de boxer avec prudence.

Septième ronde

Rafraîchi avec une demi-chaudière d'eau qui lui fut renversée sur la tête, Tunney fit en sorte de rendre son adversaire impuissant. Heeney commença à enfler et un oeil était presque fermé. Il secoua à tête indiquant qu'il pouvait à peine voir devant lui. Finalement, il se décida à foncer. Rapide à réaliser son avantage Tunney tint son adversaire au loin puis se décida à bûcher de la gauche et de la droite. Heeney plia sous les coups. Le sang lui coulait de la bouche et il ne pouvait plus se défendre. Heeney ne semblait plus avoir de force. Tunney frappait facilement. Heeney était étourdi pendant qu'il encaissait à la tête. Fonçant par instinct, Heeney s'élança pour tomber dans un barrage et il fut touché par un coup de droite à la tête. Pendant que Heeney était au plancher la cloche mit fin à l'engagement. Heeney était étendu sur le dos et ses yeux se fermaient. Ses yeux se fermèrent et il ne put se relever pour la ronde suivante.

Huitième ronde

A peine capable de voir à cause de sa blessure à l'œil gauche, Heeney continua de foncer. Mais Tunney l'attendait à chaque fois, mais son sportman ne semblait pas vouloir prendre trop de chance. Le spectacle devint de plus en plus repugnant pendant que Heeney encaissait coup sur coup. Toujours courageux Heeney persistait à foncer et porta un coup de droite et de gauche à la tête du champion.

Neuvième ronde

L'œil de Heeney semblait normal lorsqu'il revint au milieu du rond. Tunney arrêta Heeney qui fonçait et porta des coups de gauche et de droite à la tête et dans le corps. Heeney ne paraissait plus avoir de force. Tunney frappait facilement. Heeney était étourdi pendant qu'il encaissait à la tête. Fonçant par instinct, Heeney s'élança pour tomber dans un barrage et il fut touché par un coup de droite à la tête. Pendant que Heeney était au plancher la cloche mit fin à l'engagement. Heeney était étendu sur le dos et ses yeux se fermaient. Ses yeux se fermèrent et il ne put se relever pour la ronde suivante.

Dixième ronde

Heeney fonce et manqua de la gauche. Tunney le mesura par le coup final. Courageux et tenace Heeney fonce de nouveau et porta un coup de droite à la tête. Un coup au cœur bouscula Heeney encore une fois. L'arbitre poussa à peine se tenir debout. Il releva aux câbles et Tunney porta un jab comme pour le réveiller. Tunney bûcha à la tête et Heeney pliait. Il était impuissant.

Onzième ronde

Heeney tenta de porter un coup de gauche, mais manqua le but. Tunney calcula sa distance pour porter un coup décisif et sa figure était tout en sang. Tom se montra fort courageux et porta un coup de droite à la mâchoire. Un coup de droite au cœur ébranla de nouveau Heeney et l'arbitre constatait que Tom était dans l'impossibilité de continuer le combat mit fin aux hostilités.

LA REUNION DU PARC CONNAUGHT

Ottawa, 27. — La réunion du Parc Connaught s'est continuée, hier après-midi, alors que les courses au programme ont donné les résultats suivants:

PREMIERE COURSE, 6 furlongs. — 1. Charlemagne, 106, Foubay, 84-20, 2.85, 2.55; 2. Don Byrne, 110, Kinky, 2.95, 2.45; 3. Flying Column, 94, Gunn, 84.25, Temps 1.14.

Mont Daisy, Ternley, Miss O'Malley, Smoke Stack, George Glen ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. — 1. Dry Nation, 109, Smith, 812-20, 5.40, 4.30; 2. Bucephalus, 108, Little, 88.50, 5.10; 3. Silver Mire, 106, Doherty, 83.55, Temps 1.14

3-5. Dolly Dunbar, Roy C. Bala Dor, Tarbaby, Twelve Thrifty, Kamakani, War Loy, Captain Devil et Margarita Ahearn ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. — 1. Jane Rinehart, 113, Ingersoll, 3.35, 2.85, 2.90; 2. Dainty Maid, 102, Ralls, 5.25, 4.55; 3. Mulatto, 106, Mann, 6.05, Temps 1.07

4-5. Buzz K., Assail, Oil, Rock, Uncle Martin, Junius ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. — 1. Nicholson, 114, Kinky, 5.60, 4.65, 3.00; 2. Ferry of Fate, 94, Townrow, 8.05, 3.70; 3. Santo Sweep, 98, Sauer, 3.90, Temps 1.12

3-5. Supersede, Mary McNeil, Lem nos, Lady McNeill, Meister, Obtain Myra M., Ebulford ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 mille et 1-16. — 1. Bloomtip, 103, Zateslo, 57.05, 21.75, 5.15; 2. Highland Chief, 108, Inzelone, 9.70, 3.90; 3. Sea Lion, 106, Kinky, 2.95, Temps 1.46 2-5. Wishing Stone, Gay Farie, Mascara ont aussi couru.

SIXIEME COURSE. — 1 mille et 1-16 1. Real Artist, 104, Little 10.30, 7.55, 5.60; 2. Niki, 92, Townrow, 12.50, 9.30; 3. Indian Corn, 92, Foubay, 7.20, Temps, 1.47 3-5. Liberation, Kinsley, Sam Slick, Booster, Betty Maloney, Erin Go Bragh Trifle, Queen Bee, ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 mille et 1-16. — 1. Gnome second, 104, Winters, 6.90, 4.50, 3.60; 2. Rancho, 101, F. Mann, 8.20, 5.35; 3. Inland, 101, Dougherty, 4.10, Temps, 1.47 4-5. Pay Sand, Shuffle, Bobs Best, Royal Flag, Shasta Grafton, Scraps, Zeod, Rockland Boy, Helen Carter ont aussi couru.

LE CANADIEN DEFAIT LE LEON

Le club de tennis "Canadien" s'est distingué en portant une autre victoire à son crédit, prenant cinq sets sur six. Tous les joueurs du "Canadien" ont encore renouvelé, de leurs formes, les parties précédentes et avec l'ensemble parfait qui régnait dans cette équipe nul doute que sa série de victoires n'est pas encore terminée.

Les deux frères Viger, du Léon, sauvèrent leur club d'un blanchissage, en remportant leur double, jouant avec un ensemble de toute beauté. Nombreux étaient les spectateurs qui ont admiré le beau jeu des deux équipes et qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements.

L'équipe du club de tennis "Canadien" est prête à rencontrer sans exception tout club y compris le "Nelson", "l'Ahuntsic", le "Christophe-Colomb", le "St-Valier", le "St-Dominique", etc.

Pour toutes informations: Emile Delisle, Amherst 3253, ou Eddy Doyle, capitaine, Est 7797F.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE	G.	P.	P.C.
New-York 00000100000 11—12 15 0			
Détroit 00000000100 0—1 7 1			
Hoyst et Bengough, Grabowski, Sorrell et Woodall.			

Deuxième partie: New-York 200005300—10 14 2

Détroit 60004120x—13 9 3

Moore, Pipgras, Campbell et Grabowski, Bengough, Whitehall, Holaway, Johnson et Hargrave, Boston 000010001—2 6 1

Cleveland 00100210x—4 10 0

Ruffing et Hofmann; Payne et L. Sewell.

Deuxième partie: Boston 000001020—3 10 1

Cleveland 011000002—4 12 0

Harris et Berry; Grant et Autrey.

Washington 010201010—5 6 2

Saint-Louis 000004003x—7 9 1

Braxton, Marberry et Ruel; Gray, Streicki, Crowder et Schang.

Deuxième partie: Washington 100060000—6 9 0

Saint-Louis 000000400—4 11 1

Zachary et Kenna; Wiltze, Beck et Manion.

Philadelphie 012000101—5 13 1

Chicago 100000000—1 8 2

Grove et Cochran; Thomas et Berg.

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore 000000000—0 7 1

Jersey City 00002000x—2 7 0

Bolen et Devine; Bream et Head.

Newark 302102000—8 13 2

Reading 002010002—3 11 1

McQuillan et Skiff; Parks, Harrison et Leggett.

Buffalo 000100000—1 4 0

Toronto 00100001x—2 5 1

Mills et Ulan, Barnes; Prud'homme et Styles.

Rochester 000100212—6 15 0

Montréal 000000020—2 8 1

H. Smith et Morrow; Sherrid et Daly.

ASSOCIATION AMERICAINE

A Toledo: Minneapolis 6 15 2

Toledo 2 6 0

Lisenbee et McMullen; Barnes et O'Neill.

A Indianapolis: Milwaukee 2 9 0

Indianapolis 0 6 1

Wingard et McMenemy; Swetonic et Spencer.

Première partie

St-Paul 14 18 0

Columbus 3 12 4

Heimach et Gaston; Winters, Wykoff et Ferrell.

Deuxième partie

LE MERGER
DES CÂBLES

CE QUE RECOMMANDE LE CONGRÈS IMPÉRIAL DE T.S.F. ET DE TÉLÉGRAPHIE PAR CÂBLES

Ottawa, 27 (S.P.C.) — Le département des postes d'Angleterre vient de publier le rapport du congrès impérial de T.S.F. et de télégraphie par câbles, de 1928.

Le rapport recommande un merger entre les divers systèmes de communications télégraphiques et téléphoniques avec ou sans fil et à ondes dirigées. Le merger accélérera toutes les actions de la Eastern Extension and Western Telegraph et les actions ordinaires et préférentielles et détentures de la Marconi Wireless Telegraph Company. Le Canada recevra pour le Pacific Cable Board une somme équivalente à ce qu'il a versé dans cette compagnie depuis 25 ans. Le gouvernement canadien conservera le contrôle des taxes et le Canada aura un câble direct qu'il pourra accaparer en temps de guerre. En plus une compagnie canadienne de T.S.F. relèvera le Canada à la Grande-Bretagne et l'Australasie.

Ce sont les points principaux du projet soumis par le congrès. Le gouvernement canadien n'a encore rien décidé et est à l'étude la question.

Le gouvernement canadien était représenté au congrès par son Campbell Stuart, assisté de MM. L. J. Gaboury, maître de poste, et du commandant C.-P. Edwards, directeur fédéral des services de T.S.F.

Behounek retourne

dans son pays

Stockholm, Suède, 27 (S.P.A.) — Le professeur F. Behounek, météorologiste tchécoslovaque, arrive à Narvik à bord du *Cliff di Milano* a reçu des instructions de Prague de se rendre immédiatement dans son pays.

Le professeur Behounek faisait partie de l'équipage de l'Italia et il fut l'un des cinq hommes rescapés au large de l'île Foyr par le brise-glace russe *Krassine*.

Le journal *Dagens Nyheter* aurait appris de Prague que les Italiens feraient quelques difficultés au sujet du rapatriement immédiat de Behounek.

Arrêts à Cap-à-l'Aigle et à Saint-Siméon

Une décision que vient de prendre la *Canada Steamship Lines* permettra désormais de se rendre en bateau directement de Montréal à Cap-à-l'Aigle et à Saint-Siméon. Jusqu'à présent, les passagers qui s'embarquaient à Montréal devaient changer de bateau. En descendant, les bateaux arrêtaient à Cap-à-l'Aigle et à Saint-Siméon les mardi, mercredi, vendredi et samedi; en remontant, ils y arrêtaient les mercredi, jeudi, samedi et dimanche.

Nouveau cabinet au Pérou

Lima, Pérou, 27. — Le cabinet dirigé par le ministre des affaires étrangères Radau Gamio a donné sa démission mercredi mais il a été reconstruit avec le premier ministre Gamio.

Grande excursion des
Chambres de Commerce

La Chambre de Commerce du district de Montréal invite ses membres et les membres de toutes les Chambres de commerce de la province de Québec, ainsi que leurs amis, — les dames sont aussi admises, — à se joindre à la grande excursion qu'elle organise à Toronto à l'occasion de la grande exposition canadienne. En plus de réceptions officielles à Toronto, il y aura au retour arrêt à Oshawa afin de visiter les usines de la General Motors Co.

Le Pacifique Canadien mettra à la disposition des excursionnistes un convoi de tout premier ordre composé de wagons-lits, de wagons à compartiments et d'un wagon-salon-observatoire. Le départ se fera de la gare Windsor à Montréal, à 10.00 p.m. heure solaire, mercredi 29 août. La journée entière de jeudi sera passée aux terrasses de l'exposition à Toronto. Le vendredi avant-midi il y aura visite complète de la ville de Toronto en autocar. L'après-midi et la soirée seront passées à Oshawa. Le retour à Montréal, gare Windsor, s'effectuera à 7.00 a.m. samedi 30 septembre.

Les prix d'excursion de Montréal à Toronto et retour, indiqués plus bas, comprennent le transport par chemin de fer, les wagons-lits, les chambres d'hôtel, la plupart des repas, l'entrée à l'exposition, les promenades, transferts, ou excursions en automobile ou autocar. Lit du haut, \$30.00; lit du bas, \$35.00; — compartiment pour un voyageur, \$50.00; pour deux voyageurs, \$40.00 chacun; — salon-lits pour deux voyageurs, \$45.00 chacun; trois voyageurs, \$40.00 chacun; — tarifs proportionnellement réduits des autres endroits.

Comme le nombre des voyageurs est nécessairement limité vu l'espace restreint aux hôtels de Toronto durant la semaine de l'exposition, il est fortement recommandé aux personnes désireuses de faire le voyage de réserver leurs places immédiatement et de faire parvenir le premier dépôt à l'une des personnes indiquées ci-dessous.

Pour renseignements supplémentaires, programme, réserves de places, etc., s'adresser à M. J.-C. Groves-Contant, secrétaire, chambre de commerce, 25, rue St-Jacques est, Montréal, ou à M. P.-E. Gingras, agent de district du C.P.R., gare Windsor, Montréal.

POSTES DE RADIO
QUI DISPARAISSENT

LES ETATS-UNIS SUPPRIMENT 160 STATIONS D'ÉMISSION

Washington, 27. — La Commission fédérale de radio des États-Unis vient de supprimer 36 postes émetteurs de radiophonie. L'ordre entre en vigueur au 1er août. La Commission doit aussi supprimer 124 autres postes pour le 1er août prochain.

Comme la répartition des nouvelles longueurs d'ondes n'est pas préparée, les permis sont prolongés d'un mois pour les autres postes. Dans le cas des 36 postes, les propriétaires avaient reçu un avis de venir devant la commission défendre l'utilité de leur poste, mais personne ne s'en est occupé, ce qui a permis à la commission d'agir immédiatement.

Lors de la réaffectation des longueurs d'ondes, un certain nombre de postes demanderont la permission d'augmenter leur pouvoir à 100,000 kilowatts.

En plus des trente-six postes supprimés, quatre autres postes ont été décidés de disparaître d'eux-mêmes. Ce sont WEBJ, de New-York; WSAJ, de Chicago; WIBM, de Cambridge, et KOOS, de Marshfield, Oregon.

Les postes supprimés par la commission sont: WRAH, Providence, R.I.; WRES, Quincy, Mass.; WAIT, Taunton, Mass.; WGOP, Flushing, N.Y.; WCON, Danbury, Conn.; WORT, Binghamton, N.Y.; WABW, Wooster, Ohio; WGM, Jeannette, Pa.; WBBP, Petoskey, Mich.; WLBO, Galesburg, Ill.; WLBH, Wenona, Ill.; WFBZ, Galesburg, Ill.; WLBZ, Crown Point, Ind.; WLBO, Atwood, Ill.; WPEP, Waukegan, Ill.; WRAM, Galesburg, Ill.; WFKB, Chicago; WLTS, Chicago; WKBZ, Chicago Heights; KGPB, Iowa City, Iowa; KFHL, Oskaloosa, Iowa; KPNP, Muscatine, Iowa; WMBE, White Bear Lake, Minn.; KFDZ, Minneapolis; KGHC, Stayton, Minn.; KFM, Sioux City, Iowa; KGEQ, Minneapolis; WFAM, St. Cloud, Minn.; KFOX, Omaha, Neb.; KGDY, Oldham, S.D.; WKDR, S. Kenosha, Wis.; KFIZ, Fond-du-Lac, Wis.; KGFN, Aneta, N.D.; KPFR, Los Angeles, Cal.; KFUS, Oakland, Cal.; et KPFT, Salt Lake City, Utah.

LE BUDGET DE
MONTREAL

L'ACTIF DÉPASSE LE PASSIF DE \$4,210,178.18

L'actif de la ville dépasse le passif de \$4,210,178.18, étant de \$186,062,205.54 contre un passif de \$181,852,027.36.

L'actif se répartit ainsi: propriétés municipales et équipements, \$55,653,240.11; égouts, pavages, trottoirs, ouvertures et élargissements de rues, ponts et viaducs, conduits souterrains, et autres travaux représentant un montant de \$72,586,377.93; améliorations locales, \$30,255,457.55; actif courant \$7,465,138.65; taxe spéciale pour combler déficit de 1916-17; \$3,400,000; placements, \$16,701,991.29; soit un total de \$186,062,205.54.

Le passif est comme suit: dette consolidée \$92,918,807.08; dette additionnelle (en dehors de la limite statutaire, \$41,141,123.33; dette d'améliorations locales (fonds de roulement) \$3,692,036.42; dette flottante, \$6,464,824.52; réserves pour amortissement, \$17,635,236; soit un total de \$181,852,027.36.

La dette totale de la ville est de \$157,751,966.83 et se répartit ainsi: pour l'aqueduc, \$31,451,559.50; conduits souterrains, \$3,330,000; montant avancé aux propriétaires pour améliorations locales, \$23,692,036.42; obligations ordinaires, \$99,278,370.91. Un fonds d'amortissement couvre toute cette dette moins un montant de neuf millions qu'il faudra couvrir à échéance.

Les dépenses pour améliorations locales sont remboursables par les propriétaires et ne font pas partie de la dette consolidée.

Les valeurs détenues pour le fonds d'amortissement de l'emprunt sont surtout des rentes de la cité et un certain nombre d'obligations fédérales et d'autres municipalités. Les deux dernières ont donné un rendement moyen de 4.71 p.c.

Il y a un autre fonds d'amortissement pour les dettes des commissions scolaires catholique et protestante. Celui de la commission catholique s'élève à \$1,728,744.09 tandis que celui de la commission protestante est de \$1,596,896.85.

Enfant noyé à
Côteau Landing

André Filiatrault, six ans, s'est noyé dans le Saint-Laurent, en face de sa demeure, à Côteau Landing, en jouant sur un radeau. Son corps a été repêché quelque temps plus tard et le cas a été rapporté au coroner Prince qui a rendu un verdict de mort accidentelle.

Prime quand même!

Il n'est pas besoin de prime pour faire lire les livres de M. l'abbé Moreux qui a réussi mieux qu'aucun de ses contemporains à réduire la science en formules nettes, digestibles et savoureuses; mais comme nous attendons bientôt les arrivages d'automne, il faut qu'on fasse de la place accélérer la vente.

On trouvera également dans la même liste d'excellentes occasions. Expédition franco et remise de 25 pour cent sur les ouvrages suivants:

ORIGINE ET FORMATION DES MONDES, par l'abbé Th. Moreux, volume de 400 pages, \$2.00
LES ENIGMES DE LA SCIENCE, (tome II), par le même, \$0.75
LES FINIS DE LA SCIENCE ET DE LA FOI, (tome I), \$0.75
L'ALCHIMIE MODERNE, par le même, \$0.30
LA VIE SUR MARS, par le même, \$0.30
CE QUE JE PENSE SUR... par Arthur Saint-Pierre, \$0.60
AU SERVICE DE L'ÉGLISE, volume de 300 pages, \$0.75
SUR LES REMPARTS, par l'abbé Édouard V. Laverne, \$0.50
SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

LE BANQUET A
M. PERRAULT

A L'OCCASION DE SON RETOUR D'EUROPE. LES AMIS DU MINISTRE DE LA COLONISATION L'ONT RÉUNIS À ARTHABASKA — L'AGRICULTURE, ŒUVRE ESSENTIELLE — NOS FORÊTS RENDUES INÉPUISABLES — SURPLUS DE 3 MILLIONS DE DOLLARS — LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE — TROP DE PAPIER SUR LE MARCHE — DISCOURS DE MM. TASCHEREAU ET PERRAULT

Arthabaska, 27. — Les amis de M. Perrault, ministre de la colonisation, lui ont offert un banquet, hier soir, à l'occasion de son retour d'Europe. Le banquet a été servi dans la grande salle du collège.

MM. L.-A. Taschereau, Antonin Gaipeault, Jacob Nicol, ministres provinciaux, le sénateur N.-K. Laflamme, Wilfrid Girouard, député fédéral du comté, J.-E. Allard, président du banquet, ont prononcé des discours.

M. Perrault est heureux de revoir son pays: «Il vient un temps dans la vie, dit-il, où rien ne brille autant que les feux de son foyer, où rien n'attache comme les liens que les années tissent entre notre pensée, notre cœur, tout notre être et le coin de terre où la Providence veut que l'on peigne et que l'on fasse œuvre d'homme. Vous avez voulu que le plaisir de mon retour au pays fût plus vif et plus profond. De tout cœur je vous en remercie.» M. Perrault rappelle que Pie XI lui a accordé une audience. Il a eu le plaisir de causer avec Mussolini. Il a eu l'occasion d'entendre Poincaré, sir Austen Chamberlain, le comte Apponyi. Et il constate que la conception de M. Taschereau sur l'administration de la chose publique est en accord avec celle des meilleurs politiques de l'Europe. «Ce qui vous guide, dit M. Perrault, depuis que vous avez la responsabilité de présider aux destinées de cette province, c'est, surtout d'abord, de bonnes finances, sur le terrain social de créer et de maintenir des œuvres de prévoyance, sur le terrain économique, de développer l'industrie et le commerce sans cependant cesser de penser à l'œuvre essentielle, à l'œuvre nécessaire, à la première et à la plus sûre des richesses, la culture du sol.

«Nous n'avons pas de marais à dessécher mais de la terre à conquérir sur la forêt, nous avons des millions d'acres de terre à vendre que nous offrons aux jeunes qui veulent se créer un bel avenir. Le gouvernement de Québec se doit de continuer à maintenir sa politique agricole et de colonisation, sachant que c'est la terre qui produit les véritables richesses, que c'est la campagne qui demeure le réservoir des forces physiques et morales dont la nation a besoin, que c'est la campagne qui a assuré notre survie française et la conservation de nos traditions et de tout ce qui nous est cher. Aux divers congrès auxquels j'ai pris part il m'a fait plaisir de constater qu'au point de vue service social, prévoyance et assistance publique ou privée nous n'avons rien à envier aux autres pays.»

M. TASCHEREAU
M. Taschereau a évoqué la figure de sir Wilfrid Laurier en disant que: Si l'ombre de Laurier est avec nous et, je le crois, il doit être heureux dans son tombeau. M. Taschereau nous a ensuite des progrès accomplis dans l'administration de la province.

«En 1920, les revenus de la province étaient de 14 millions et cette année ils ont été de 35 millions. Je suis en mesure de vous dire que l'honorable M. Nicol nous annoncera bientôt un surplus de 3 millions de dollars. Sur nos surplus, nous prenons un million pour éteindre notre dette.

Depuis trois ans pas une seule forêt n'a été affermée sans cette restriction de ne couper que 80 pour cent de la croissance annuelle et ainsi nous nous assurons une forêt inépuisable. Si nous n'avions pas eu la loi des liquides nous n'aurions pas pu dépenser ce que nous avons donné à la voirie, à la charité et assurer l'essor de notre province vers le progrès. Sans les autres provinces, on nous a critiqués et il ne reste que deux provinces à faire comme nous.

Nous avons donné deux millions de dollars à l'agriculture et le gouvernement ne reculera devant aucun sacrifice pour encourager les coreux cultivateurs. À la colonisation, on a donné 2 millions et il n'y a pas une seule province qui donne ce que nous donnons à nos colons.

Nous avons dépensé un million pour combattre la tuberculose. M. Taschereau expose alors un projet qui consiste à établir une unité sanitaire dans chaque district, le gouvernement s'engageant à payer la moitié du coût d'entretien. «Je demande à mes compatriotes, dit M. Taschereau, de nous aider à lutter contre la tuberculose. Si nous gardons les enfants, nous conservons notre influence.»

M. Taschereau déclare qu'aucune autre usine de papier ne sera ouverte, car il y a actuellement trop de papier sur le marché.

Feu M. J.-B.-A. Richard

Joliette, 27. — M. Jean-Baptiste-Avila Richard, rentier et autrefois marchand, est décédé hier après-midi, à l'âge de 84 ans et 10 mois.

Le défunt était né à Saint-Jacques-de-l'Académie et il épousa en premières noces, Valérie Langlois, dit Lachapelle et en secondes noces Mlle Elodie Dugas qui lui survit. Il était le beau-frère des RR. PP. Jacques Dugas, S. J., de la Révérende Mère générale des Sœurs Grises de Montréal et de feu la Révérende Mère Marie-Mélanie, ancienne supérieure générale des Sœurs de Sainte-Anne et l'oncle de M. Lucien Dugas, député de Joliette à Québec.

Les funérailles auront lieu, demain avant-midi, à la cathédrale, à 11 heures 30, heure avancée.

Un million pour le
Pacific Cable Board

Ottawa, 27. — Le Canada a déboursé pour le *Pacific Cable Board* depuis vingt-cinq ans, la somme d'un million de dollars.

Vente à Rabais de Juillet chez Dupuis

Gilets (Blazer)

pour garçons
La balance de nos blazers en flanelle de confection parfaite, nuances rouge et noir, jaune et noir. Poitrines: 24, 30, 32, 34 et 36 seulement. Valeur régulière 1.50. Spécial, même, 1.00

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

SPECIAL

200 COMBINAISONS

pour garçons
1 lot désassorti de combinaisons en balbrigan, manches et jambes courtes, plusieurs dans le lot avec les manches et les jambes longues. Poitrines: 22, 24, 26, 30, 32 seulement. Spécial, même, .39

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée



Nécessaires de fumeurs

4 morceaux fini métal.
Tant qu'il y en 1.35
aura

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Spécial du matin

1000 roses naturelles. Spécial, chacune .07½

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée



Vente de CHEMISES avec col

à même pour hommes

600 chemises blanches en broadcloth; de marques Forsyth et Arrow; avec col à même. Ce sont des chemises que vous payez ordinairement 1.95 et 2.50. Encolures 13½ à 17. Samedi nous en offrons 600, à chacune 1.79

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

SPECIAL DU MATIN

1000 paires de CHAUSSETTES

pour hommes
Ce sont des chaussettes de fantaisie en soie et fil de Lille, ou en coton et soie, etc. Toutes les pointures et les nuances. Valeur .50 la paire, en vente samedi, tant que le 3 paires 1.00

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Vente de complets

pour hommes et jeunes gens
Ce qu'il y a de mieux pour le prix. Tous en worsted anglais, tout laine. Grand choix de nuances; gris pâle ou plus foncé, brun, bleu à fines rayures. Très bien confectionnés dans les derniers modèles. Valeur régulière jusqu'à 29.50. Samedi, 16.50

Dupuis Frères